

le journal ¹³ de l'UNIGE

Du 20 novembre au 4 décembre 2008 | Paraît le jeudi | www.unige.ch/lejournal

VU D'ICI | 4

Libre accès aux publications de l'UNIGE

Afin de valoriser la production scientifique de ses chercheurs, tout en diminuant les frais d'édition, l'UNIGE met en place une plateforme d'archivage sur le Net

UNI-CITÉ | 13

Validation des acquis de l'expérience

L'UNIGE lance un projet pilote pour permettre aux personnes expérimentées d'intégrer des formations académiques, en se voyant dispensées d'une partie du programme

HORIZONS | 16

Etudes internationales

Entretien avec Tobias Haller, directeur du nouveau Réseau suisse pour les études internationales

L'AGENDA | 5-11



Retrouvez l'ensemble des conférences, cours publics, colloques et soutenances de thèse se déroulant à l'UNIGE



Affiches pour les votations, place Neuve. Photo: J. Erard/UNIGE

POINT FORT | 2-3

Loi sur l'Uni: l'avis des partis

VOTATION CANTONALE | Plus d'autonomie pour l'Université ou perte de contrôle démocratique? Service public ou privatisation sournoise de l'institution? Rectorat fort ou dispersion des pouvoirs? Maintien de l'accès démocratique aux études ou augmentation des taxes universitaires? Préservation du statut du personnel ou démantèlement des acquis? La nouvelle loi

sur l'Université, qui a pourtant bénéficié d'un large consensus politique auprès du Grand Conseil genevois en juin dernier, suscite le débat dans la cité. Les enjeux, il est vrai, sont de taille. A l'approche de la votation cantonale du 30 novembre prochain, *Le Journal* de l'UNIGE donne la parole aux partis politiques genevois, ainsi qu'au comité référendaire. ■

RECHERCHE | 14

L'Académie française prime deux Genevois

LETTRES | Michel Jeanneret, professeur honoraire, et Teresa Chevolet, chargée de cours à la Faculté des lettres, seront distingués le 27 no-

vembre par l'Académie française. Le premier s'est vu remettre le Grand Prix du rayonnement de la langue et de la littérature françaises. La secon-

de a reçu le Prix Monseigneur Marcel. Entretien croisé avec ces deux spécialistes de la Renaissance et de l'Âge classique. ■



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

POINT FORT

«Objet 6: Acceptez-vous la loi sur l'Université du 13 juin 2008?»

| VOTATION CANTONALE | Le 30 novembre prochain, le peuple genevois se prononcera sur la nouvelle loi sur l'Université, qui suscite le débat dans la cité

«Le Journal de l'UNIGE» donne la parole aux partis politiques genevois représentés au Grand Conseil et au comité référendaire

| PARTI LIBÉRAL |

UNE AUTONOMIE INCOMPLÈTE MAIS NÉCESSAIRE ET RÉELLE

Une histoire d'autonomie, certes incomplète, mais réelle, porteuse d'espoirs, d'avenir fait de réformes, mais aussi de craintes favorisant une crispation conservatrice. Tel pourrait être le résumé des réactions que suscite la nouvelle loi sur l'Université.

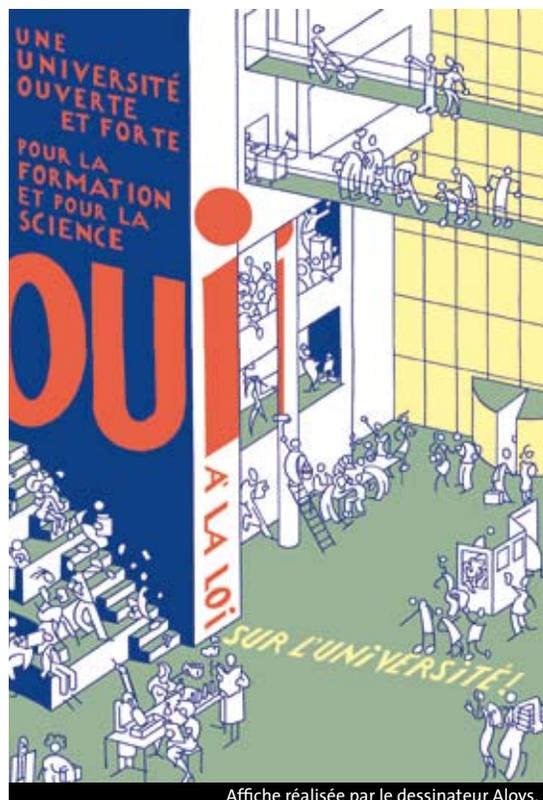
Les plus de cette nouvelle loi se ramassent à la pelle, c'est de saison... Car l'autonomie voulue par les partis du Grand Conseil, pour une fois unanimes, doit permettre à l'Université de tenir son rang dans le champ de la recherche mondiale. D'attirer à elle des étudiants et des enseignants étrangers, contribuant ainsi à sa place dans les classements internationaux. De gérer ses ressources au mieux. De clarifier ses structures de gouvernance.

Les moins tiennent de l'exagération, sinon du fantôme. Avec la loi actuelle, aucune limite n'est fixée à une hausse des taxes (9 millions sur un budget de 630 millions); à l'avenir, en revanche, une nouvelle loi spécifique la limitera, outre l'arme du référendum. La liberté académique sera garantie par un comité d'éthique et de déontologie. Le statut du person-

nel ne subira aucune modification, sinon un brin de souplesse pour des professeurs réellement extraordinaires.

Cette loi n'est qu'un pas dans la marche délicate vers davantage d'autonomie. Elle réussit l'exploit d'être portée tant par la gauche que par la droite. Ce pas mérite un soutien résolu. On ne joue pas au poker menteur avec une institution qui fait, qui est Genève depuis 450 ans. La formation de 15 000 étudiants, l'emploi de 8 000 collaborateurs sont en jeu.

*Pierre Weiss,
député*



Affiche réalisée par le dessinateur Aloys.

| PARTI SOCIALISTE GENEVOIS |

OUI À LA NOUVELLE LOI SUR L'UNIVERSITÉ

L'Université occupe une place essentielle dans la cité. Pour les socialistes, elle doit être autonome, responsable et participative. Le PS approuve ainsi la nouvelle loi sur l'Université, qui est le résultat d'un compromis et donne à celle-ci les moyens de réagir plus efficacement en cas de crise interne.

Cette loi garantit à l'Université une gestion autonome, avec un contrôle démocratique. Elle garantit une Université participative. Elle ne prévoit pas de Conseil d'administration, mais un recteur désigné par une Assemblée représentative des corps de l'Université. La nouvelle loi assure le maintien du statut de droit public pour le personnel. Celui-ci conserve ses droits. En outre, le principe d'éthique et de liberté académique est défendu par un Comité d'éthique et de déontologie.

Enfin, le montant maximum des taxes universitaires restera de la compétence du Grand Conseil, qui le fixera dans une loi soumise à référendum. Les socialistes veulent garantir à chacun la possibilité d'aller à l'Université, indépendamment de ses ressources financières. Une augmentation des taxes mettrait en péril l'objectif d'égalité de chances. En l'absence d'une gratuité totale de l'Université, les socialistes sont donc satisfaits que le montant maximum des taxes reste de la compétence du Grand Conseil: cela assure un contrôle démocratique par les représentants du peuple. La suppression des taxes reste l'objectif final des socialistes.

Aurore Duteil, secrétaire générale

| LES VERTS |

UN ENSEMBLE COHÉRENT ADAPTÉ AUX BESOINS GENEVOIS

Lorsque les Verts se sont penchés sur le projet de loi sur l'Université, les avis ont été partagés. Certains redoutaient une privatisation rampante, une concentration des pouvoirs, une augmentation des taxes et d'autres saluaient le travail de clarification accompli par la Commission Dreifuss.

L'état d'esprit a toutefois évolué avec le travail effectué au sein de la Commission de l'enseignement supérieur. Le projet de loi est apparu comme un ensemble cohérent, avec les rôles de chaque instance bien délimités dans un cadre définissant correctement les responsabilités. De plus, l'acceptation par le peuple de l'article constitutionnel sur l'espace suisse de la formation a renforcé la nécessité d'une large autonomie de l'UNIGE.

Les points qui nous avaient paru douteux ont été étudiés avec attention. Il est apparu que le régime des taxes conservera un fort contrôle démocratique; que l'Université restera un établissement public avec un personnel de droit public; que la liberté académique est garantie; que l'Assemblée de l'Université est plus représentative que l'actuel Conseil; et qu'enfin, une convention d'objectifs négociée tous les quatre ans et ratifiée par le Grand Conseil fixera les objectifs stratégiques, de qualité, de gouvernance et de gestion interne.

Cette loi a fait l'objet de travaux préparatoires fouillés et précis, d'une étude attentive et de discussions nourries, au sein du Grand Conseil. Il en a résulté un texte cohérent et consensuel adapté, tant aux exigences fédérales, qu'aux besoins genevois et c'est pourquoi les Verts le soutiennent.

Catherine Baud, députée

| LE PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN |

UN PETIT PAS POUR L'HOMME, UN GRAND PAS POUR L'UNIVERSITÉ

Le Parti démocrate-chrétien soutient la nouvelle loi sur l'Université pour les raisons suivantes:

Après la crise de 2006, il était indispensable que l'Université, cette noble institution, puisse se doter d'une nouvelle loi la rendant plus forte, plus autonome et plus concurrente.

La votation du 30 novembre 2008 est une étape cruciale dans la vie de notre Université. Les Genevois seront appelés à lui offrir une nouvelle base légale. Cette nouvelle loi, permettra à l'Université de bénéficier d'une autonomie qui renforce non seulement son fonctionnement interne, mais également son efficacité et son efficience afin de pouvoir rivaliser avec la concurrence nationale, voire même internationale, sur le virulent marché du «savoir».

L'Université pourra recruter ses professeurs, et surtout mieux les conserver, de manière plus compétitive tout en garantissant le statut du personnel de la fonction publique.

| MOUVEMENT CITOYENS GENEVOIS |

UN RÉEL PROGRÈS AVEC CE NOUVEAU CADRE LÉGAL

Si cette nouvelle loi sur l'Université a fait l'objet d'un rare consensus au niveau politique, il faut rappeler que l'affaire a été prise très au sérieux par les membres les plus compétents et les plus influents, telle Ruth Dreifuss, qui ont été dans les starting-blocks dès les premiers instants. Enfin, une loi modernisée et remise au goût du jour est présentée en votation au peuple.

Le besoin d'un nouveau cadre légal va permettre de remettre un peu d'ordre dans les différents secteurs qui ont trop souffert ces dernières années. La modernisation de la convention d'objectifs va offrir de nouvelles règles de pilotage entre le Conseil d'Etat, le rectorat et finalement le Grand Conseil, ce qui est un réel progrès pour l'indispensable dialogue qui aura lieu avec le rectorat.

Cette longue quête, faite de nombreuses séances et discussions extra-muros avec différentes personnes impliquées dans ce projet de loi, va donc connaître dans quelques jours son avènement (heureux nous le souhaitons).

Le Mouvement Citoyens Genevois, modeste maillon dans la chaîne politique mais néanmoins fort présent sur la scène extérieure, n'avait que peu de voix pour défendre, ne serait-ce l'opposition qui s'est souvent manifestée auprès de nombreux étudiants qui souhaitaient être mieux entendus et plus impliqués dans ces travaux. Cela n'a pas vraiment été le cas.

Aujourd'hui, que l'on soit pour ou contre ce projet de loi, le Souverain va décider.

Henry Rappaz, vice-président

Ainsi, la nouvelle loi sur l'Université permet également d'offrir les conditions optimales d'un service public de qualité pour les domaines de la formation, de la science et de la recherche.

Les opposants craignant une augmentation des taxes par l'application de la nouvelle loi peuvent aussi être rassurés: la nouvelle loi permettra notamment de plafonner les taxes au niveau des hautes écoles suisses. La loi actuellement en vigueur, en plus d'être inadaptée car ne répondant plus aux exigences du marché et de la concurrence, ne permet pas non plus de plafonner les taxes à un seuil maximal.

Sonia Gatti, secrétaire générale

| UDC GENÈVE |

OUI À UNE UNIVERSITÉ MODERNE!

Il y a deux ans, une série de crises successives compromettrait gravement la réputation de notre *Alma mater*. Cette période chahutée a montré qu'il fallait changer d'urgence la gouvernance de notre Université. Il convenait d'élargir les compétences du rectorat, d'améliorer les procédures de contrôle interne et d'accroître son autonomie. De là est née l'initiative lancée par le DIP qui a consisté à mettre sur pied une commission d'experts indépendants pour préparer un nouveau projet de loi.

Parmi les innovations de ce projet, relevons que le recteur pourra nommer les professeurs et les doyens, créer ou supprimer des filières d'enseignement et de recherche. C'est désormais aussi le recteur qui aura la seule compétence en matière de contrôle interne. La création d'un Conseil d'orientation stratégique permettra d'élargir le champ de recrutement du recteur. C'est une très bonne chose, l'Université ayant tendance à vivre en vase clos et à recruter en interne, n'exploitant ainsi pas suffisamment les possibilités de trouver des personnes compétentes à l'extérieur. La convention d'objectifs permettra de fixer des priorités. Elle sera un instrument d'évaluation tout à fait utile.

La nouvelle loi sur l'Université est l'un des projets les plus importants de cette législature. Elle offre à notre Université les outils et les moyens de gouvernance dont elle a besoin pour conserver son rang et sa compétitivité dans la concurrence impitoyable que se livrent les universités. C'est pourquoi l'UDC a soutenu cette loi devant le parlement et vous invite à voter OUI à la nouvelle loi sur l'Université!

Eric Bertinat, député

| LES RADICAUX |

À QUOI SERT UNE UNIVERSITÉ?

La réponse est clairement énoncée à l'article 2 de la nouvelle loi. En plus de l'enseignement, la recherche et la formation, «l'Université contribue au développement culturel, social et économique de la collectivité».

Pour qu'elle maintienne ou améliore son rayonnement, notre Université a besoin d'une modernisation de ses structures et de ses modes de fonctionnement. L'innovation primordiale de cette loi est de définir clairement les responsabilités du rectorat et du politique. Elle confère un pouvoir plus important au rectorat, afin de permettre plus de réactivité dans un environnement universitaire de plus en plus compétitif. L'action du rectorat est toujours subordonnée au contrôle du Conseil d'Etat. Les taxes universitaires restent sous le contrôle du parlement genevois. Le statut du personnel sera toujours calqué sur celui de la fonction publique genevoise.

La loi encourage l'Université à rechercher activement des fonds privés pour se développer. Actuellement, 95% du financement est assuré par des fonds publics ou institutionnels. Un financement plus important du privé peut être fait, s'il n'est pas contraire aux règles éthiques et d'indépendance académique de l'Université. Le Parti radical a été sensible à cette problématique, et la loi nous satisfait, puisqu'elle renforce ces règles et les contrôles internes de l'université.

Le Parti radical est convaincu que cette loi est absolument nécessaire pour le maintien d'une Université de qualité à Genève, qui pourra s'insérer à sa juste place dans les paysages universitaires suisse et international.

Patrick Saudan, député

| COMITÉ RÉFÉRENDIAIRE |

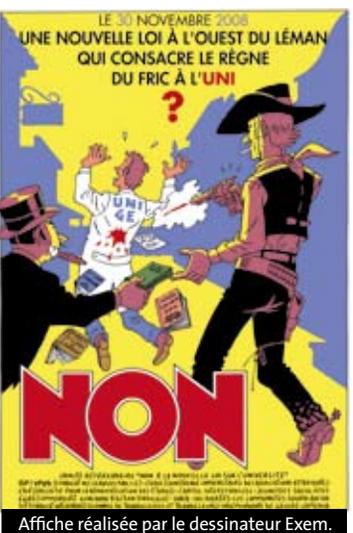
LA NOUVELLE LOI EST MAUVAISE

Le rectorat de l'Université, dans sa grande largesse, a octroyé au comité référendaire 1500 signes pour expliquer ici en quoi la nouvelle loi est mauvaise. Cela étant bien sûr impossible, nous nous contenterons de récapituler les conséquences néfastes que son adoption aurait pour la communauté universitaire:

- mise en danger de l'autonomie de l'Université par une dépendance accrue aux aléas de la conjoncture économique et politique;
- concentration des prises de décision sur un rectorat fort ne disposant d'aucun réel contre-pouvoir interne;

- renforcement de l'arbitraire dans le statut et la gestion du personnel, et précarisation du corps intermédiaire dont une illustration nous est déjà donnée par le projet de règlement du personnel (voir la prise de position de l'APCINT à ce sujet: www.apcint.ch);
- inflation bureaucratique découlant d'une multiplication des indicateurs de contrôle prévus par la convention d'objectifs, le système Qualité et le plan stratégique;
- suppression du plafonnement des taxes universitaires à 500 francs par semestre dans un contexte général d'augmentation des frais d'inscription.

Pour des arguments développés qui démontrent que tout cela est bel et bien prévisible, nous vous invitons à consulter le site www.unige-info.ch (rubrique «Loi sur l'Université»); de la CUAE: www.cuae.ch et du SSP/Vpod: www.ssp-vpod.ch



Affiche réalisée par le dessinateur Exem.

Coordination du comité référendaire

VU D'ICI

Les résultats scientifiques de l'UNIGE accessibles à tous

| ARCHIVAGE | Pour permettre à ses chercheurs de diffuser largement, et gratuitement, les résultats de leurs recherches, et d'augmenter leur visibilité, l'UNIGE met à leur disposition une «archive ouverte»

En juillet 2007, le Fonds national pour la recherche scientifique (FNS) a adopté une directive pour le libre accès aux publications scientifiques issues des projets qu'il encourage (*Open Access*). Celle-ci oblige désormais les chercheurs à diffuser électroniquement et gratuitement les résultats de leurs recherches subventionnées. Cette diffusion est également imposée par les programmes-cadres européens.

Afin d'éviter la multiplication des sources de diffusion de la production scientifique de l'UNIGE, et également pour constituer une source d'archivage des documents électroniques de l'institution, une «archive ouverte» a alors été développée, où déposer, de manière très pratique, ses articles, thèses, chapitres de livre, rapports de recherche, actes de congrès, etc. Mené par la Direction de l'information scientifique (DIS), ce projet, fruit d'une étroite collaboration entre les bibliothèques de l'UNIGE et la Division informatique (DINF),

est désormais sur pied. Il est possible, dès à présent, de déposer, sur l'archive ouverte, ses articles ou sa thèse et, dès début 2009, l'ensemble de ses documents scientifiques.

ARCHIVAGE GARANTI

La plateforme développée a été voulue comme un véritable lieu d'archivage électronique dans la mesure où elle assure, d'une part, la conservation des documents, et, d'autre part, la sécurité de l'accès grâce à l'attribution d'un URL permanent. Une garantie qui n'est offerte par aucun éditeur commercial à l'heure actuelle. De plus, les références de l'archive ouverte UNIGE peuvent être récupérées par les moteurs de recherche internationaux. Par ailleurs, ce nouvel outil permet le dépôt de l'ensemble des publications réalisées, qu'elles aient été faites dans le cadre de l'UNIGE ou non. Ainsi, toute la bibliographie d'un scientifique peut se retrouver à un seul et même endroit.

L'existence de cette archive institutionnelle représente un énorme enjeu pour l'institution. En effet, près de 5 millions de francs sont dépensés annuellement par les bibliothèques pour l'acquisition des périodiques électroniques. Et ces coûts augmentent chaque année de 7% en moyenne. Une publication généralisée des résultats de la recherche en libre accès permet ainsi une meilleure information, en particulier dans les académies des pays en voie de développement, incapables d'assumer ces coûts prohibitifs.

DROITS D'AUTEUR

La mise en libre accès de la production scientifique de l'institution soulève toutefois le problème de la diffusion en *Open Access* des publications commerciales, dont les droits appartiennent aux éditeurs. Si la majeure partie des éditeurs refusent toujours la mise en libre accès de leurs publications, nombre d'entre eux autorisent cepen-

dant la diffusion du texte de la publication au format brut, sans la mise en page «commerciale». Un site Internet spécialisé recense les politiques actuelles des plus grands éditeurs. A l'UNIGE, un groupe de travail établira prochainement des recommandations à ce sujet, à destination des auteurs.

Pour faire le lien entre les chercheurs et les correspondants des bibliothèques, un réseau de référents académiques a été constitué. Leur mission: soutenir les chercheurs dans la démarche de publication et les sensibiliser à la publication en libre accès. A terme, un consensus devra être trouvé entre les facultés pour établir des directives institutionnelles et facultaires, qui devraient formaliser l'emploi de l'archive ouverte en l'assortissant d'une obligation pour l'ensemble des chercheurs de l'UNIGE. ■

| Pour en savoir plus |
<http://archive-ouverte.unige.ch>

Au secours des livres mouillés

Après l'incendie aux Philosophes, retour sur la situation des bibliothèques

Lors de l'incendie, fin juin, qui a touché le bâtiment des Philosophes, c'est la bibliothèque d'allemand qui a été la plus atteinte, et, dans une moindre mesure, les bibliothèques d'espagnol et d'histoire de l'art. La majorité des dégâts ont été causés par l'eau pendant l'extinction, et non pas par le feu, en dépit des précautions prises par le Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève (livres recouverts de bâches, redirection de l'eau par des écrans). Les documents précieux, déjà protégés dans des vitrines, n'ont, quant à eux, pas été touchés. Au final, près d'un millier d'ouvrages ont dû être jetés, 20 000 livres ont été congelés et 30 000 ont été mis à sécher.



Séchage aux Philosophes. Photo: J. Erard

magés lors du sinistre sont actuellement disponibles au sous-sol des Philosophes. La majeure partie de la collection est, par contre, en cours de traitement par lyophilisation. Les livres reviendront peu à peu à l'Université, sur une période de neuf à douze mois. La majeure partie du fonds de la bibliothèque d'espagnol a été placée, quant à elle, au dépôt des bibliothèques universitaires. Une «antenne» permet aux étudiants et chercheurs de commander les ouvrages dont ils

ont besoin. Par ailleurs, la bibliothèque d'histoire de l'art a été déplacée au 4^e étage d'Uni Dufour, certains locaux du bâtiment des Philosophes étant encore condamnés. La bibliothèque d'italien, restée fermée jusqu'à maintenant, rouvrira prochainement. Quant aux bibliothèques de musicologie, d'anglais, de littérature comparée et de romanche, elles sont accessibles selon leurs horaires habituels. Un plan de sauvegarde des bibliothèques de l'UNIGE est en cours d'élaboration, suite à cet incendie – la plus grosse catastrophe ayant touché des bibliothèques en Suisse ces dix dernières années. Il s'agit de déterminer les fonds les plus précieux à sauver en cas de sinistre. ■

| Pour en savoir plus |
www.biblio-geneve.ch/incendie/index2.php

Des livres à puce

La nouvelle bibliothèque du Pôle en sciences de l'environnement résulte du regroupement des bibliothèques de l'Institut d'architecture, du CUEPE et du CUEH. Cette réunification de trois collections distinctes a nécessité de revoir la classification de l'ensemble des ouvrages. Une aubaine pour mettre en place un projet pilote visant à introduire la technologie RFID (*Radio Frequency Identification*) dans toutes les bibliothèques de l'UNIGE. Offrant des possibilités plus étendues que l'identification par code-barres, ce système permet de faciliter la gestion des bibliothèques, pour le bénéfice des utilisateurs, en accélérant les procédures de prêt et de retour, ainsi que le rangement des collections et les inventaires.

l'agenda ¹³

20 NOV. - 4 DÉC. 2008
PARAÎT LE JEUDI

des événements de l'UNIGE



«Gangs of New York», de Martin Scorsese. DR

HOMMAGE | 6

Conférence d'adieu

«Chantier d'histoire des relations internationales», en l'honneur du professeur Antoine Fleury

CONFÉRENCE | 7

La société à 2000 W

SIG, un producteur d'énergie, vient exposer son point de vue sur la délicate relation entre la production d'énergie et l'émission de CO₂

SÉMINAIRE | 10

Sécurité informatique

Devenue un enjeu incontournable pour les sociétés commerciales, la sécurité informatique soulève de nombreuses questions juridiques



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COLLOQUE

La vengeance au cinéma

| LETTRES | Le 28 novembre – Comment le thème de la vengeance est-il traité au cinéma? C'est ce que se propose d'explorer, à travers différents exemples tirés du 7^e art, un colloque organisé dans le cadre de la Faculté des lettres

Le colloque «La vengeance au cinéma: Lang, Scorsese, Cronenberg» veut approfondir des thèmes et des problèmes traités au cours du séminaire de maîtrise universitaire sur le même sujet, organisé par Patrizia Lombardo, professeure à la Faculté des lettres. Thème hautement littéraire, à la base de la tragédie et de la mythologie grecques dans la culture occidentale, la vengeance reste un des motifs principaux dans différents genres cinématographiques, du western au thriller. Elle surgit lorsque quelqu'un se sent lésé physiquement et moralement;

unit des groupes contre d'autres, déclenche des conflits et des guerres; et elle est au cœur de la société, car un des premiers soucis de la loi, c'est de régler les rapports humains. Le cinéma montre et pousse à observer la complexité éthique et esthétique de l'art du mouvement et du temps. Ce colloque sera l'occasion de réfléchir à la fois sur le thème choisi pour le séminaire et sur la capacité de la caméra de penser et de faire penser.

Cet événement est organisé en collaboration avec le Centre interfacultaire en sciences affectives. ■

| Pour en savoir plus |
Programme complet en p.8

AGENDA ACADÉMIQUE

JEUDI 20 NOVEMBRE

| MÉDECINE – HUG |

International Workshop on Infertility and Assisted Reproduction

The international conference in Geneva, is a meeting that will bring together leading scientists and clinicians from various areas of infertility, ART and stem cell research.

Jeudi 20-vendredi 21 novembre

Dpt de gynécologie et d'obstétrique, 30 bd de la Cluse.

Coût: 300 francs.

Inscriptions sur le site:

<http://gyneco-obstetrique.hug-ge.ch/enseignement.html>

T 022 382 40 10, F 022 382 41 45.

maryse.ivol@hcuge.ch

| IHEID | SOUTENANCE DE THÈSE

10h15 • Means of Transportation Registered by International Organizations par Vincent P. Cogliati-Bantz. *Salon William Rappard, Villa Barton, 132 rue de Lausanne.*

| SES | GÉOGRAPHIE, SOCIOLOGIE, SCIENCES SOCIALES

12h15-14h • Nature contre culture ou le pouvoir animalisant de la viviparité

par Marika Moisseeff (Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris).

Dans le cadre du Forum de recherche: «La frontière humain/animal: un enjeu de société».

Salle MRo40, Uni Mail.

Le Forum de recherche est un cours public et de maîtrise universitaire (master) organisé par les Dpts de géographie et de sociologie.

www.unige.ch/ses/socio/humainanimal.html

David.Gerber@unige.ch

| CENTRE UNI-EMPLOI |

PARLONS AVENIR

12h30-14h • Rendez-vous entreprise: Firmenich.

Un atelier «cas pratique» vous sera proposé. Présentation du parcours et du métier d'un «Fragrance Development Manager».

Offre proposée: postes dans la division parfumerie, recherche et développement. *Salle M1170, Uni Mail.*

Pour étudiants et jeunes diplômés de toute filière.

| PÔLE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT |

17h15 • Energie et CO₂: le point de vue d'un producteur par Philippe Verburgh (Services industriels de Genève – SIG). *Auditoire D185, Bât. D, site Battelle, 7 route de Drize, Carouge.* T 022 379 06 61/48.

www.unige.ch/cuepe
jerome.faessler@unige.ch

| COLLOQUE WRIGHT POUR LA SCIENCE |

18h30 • L'épidémie de tuberculose

par Douglas Young (Imperial College, London).

Traduction simultanée anglais-français.

Une table ronde, avec tous les intervenants du colloque, suivra la conférence. Entrée libre.

Auditoire Piaget, Uni Dufour.

www.colloque.ch

| CERCLE GENEVOIS D'ARCHÉOLOGIE – SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE |

20h30 • Byblos, l'aventure de l'archéologie ou l'archéologie de l'aventure par Assaad Seif (directeur des fouilles archéologiques du Liban).

Salle B101, Uni Bastions.

VENDREDI 21 NOVEMBRE

| LETTRES | CONFÉRENCE D'ADIEU

Chantiers d'histoire des relations internationales en l'honneur du prof. Antoine Fleury

9h30 • Messages de bienvenue et témoignages

10h15 • Colloque scientifique

11h • Section I:

«**Pour une histoire internationale de la Suisse**»

12h30 • Déjeuner

14h-15h30 • Section II:

«**L'humanitaire en relations internationales**»

15h45 • Section III:

«**Vers une nouvelle histoire des organisations internationales?**»

17h15 • Buffet.

Salle B111, Uni Bastions.

Programme sur le site.

www.unige.ch/lettres/istge/index.html

| LETTRES | ÉTUDES GENRE

10h15-12h • Marina Tsvétaeva, une femme libre dans la Russie en révolution par Gervaise Tassis.

Dans le cadre du cours public:

«J'écris ton nom... pensées, pratiques et usages de la liberté sous l'angle du genre». *Salle A 206, aile Jura, 2^e étage, Uni Bastions.*

www.unige.ch/lettres/etudes-genre/

| LETTRES | LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES MODERNES

14h30 • La conception critique de Jean Starobinski par Cesare Segre

(prof. émérite à l'Université de Pavie)

• Du dîner de Turin au souper de Venise par Etienne Barilier (prof. à l'UNIL).

Organisé par le Cercle d'études internationales Jean Starobinski (Archives littéraires suisses) et le Dpt de langue et de littérature françaises modernes.

Salle B112, Uni Bastions.

| SES | SOUTENANCE DE THÈSE

15h15 • L'Union européenne et la fiscalité de l'épargne: analyse de la dynamique interne et externe du processus politique communautaire

par Christophe Bonte, candidat au doctorat ès sciences économiques et sociales, mention science politique. *Salle M5220, Uni Mail.*

| SCIENCES | CHIMIE ORGANIQUE

3^E CYCLE

16h30 • Synthesis of Nonbiological Macromolecular Systems par le

prof. Virgil Percec (Dpt of Chemistry, University of Pennsylvania, Philadelphia, USA). *Auditoire A-100, Sciences II, 30 quai Ernest-Ansermet.*

| GROUPE D'ÉTUDE

DES XX^E ET XXI^E SIÈCLES |

18h15 • Aux confins de la parole

par Pierre Pachet, écrivain.

Salle A109, aile Jura, Uni Bastions.

| COLLOQUE WRIGHT POUR LA SCIENCE |

18h30 • Un dilemme de la médecine actuelle: la résistance aux agents antimicrobiens par Hajo

Grundmann (National Institute for Public Health and the Environment, RIVM, The Netherlands). Invité spécial pour la table ronde (qui réunira tous les intervenants du colloque): David L. Heymann (Assistant Director-General for Health Security, Environment and Representative of the Director-General for Polio Eradication at the World Health Organization - WHO).

Traduction simultanée anglais-français. Entrée libre. *Auditoire Piaget, Uni Dufour.*

www.colloque.ch

SAMEDI 22 NOVEMBRE

| LETTRES | LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES MODERNES

16h-17h30 • La MLG en débat au MAMCO. Le livre de ma mère.

Débat et lectures avec les écrivains Pierre Pachet et Michel Layaz. Modérateur: Louis-Philippe Ruffly (RSR).

18h-19h30 • L'art contemporain objet littéraire.

Débat et lectures avec les écrivains Rose-Marie Pagnard, Jean-Pierre Keller et Yves Ravey.

Modératrice: Anne Pitteloud (Le Courrier).

19h30-20h30 • buffet (payant).

20h30-22h • Pourquoi une «Maison de la Littérature» à Genève?

Débat avec Sylvie Gouttebaron (directrice de la Maison des écrivains et de la littérature à Paris), Béatrice Stoll (directrice du Literaturhaus de Zurich), Sylviane Dupuis (présidente de la MLG) et Thomas

Sandoz (écrivain et membre du comité de l'AdS qui a dirigé le Club 44 de la Chaux-de-Fonds). Modération: Le Temps.

Musée d'art moderne et contemporain, 10 rue des Vieux-Grenadiers. T 022 320 61 22.

Entrée libre.

www.unige.ch/lettres/framo

www.maisondelalitterature.ch

Juan.Rigoli@unige.ch

LUNDI 24 NOVEMBRE

| IHEID | CENTRE D'ÉTUDES ASIATIQUES

11h-13h • Emerging Asian Regionalism: A Perspective from the Asian Development Bank. With the participation of Jong-Wha Lee (Head, Asian Development Bank), Jürg Schneider (Senior Advisor, SECO), Pascal Raess (Desk Officer, SDC), Jean-Luc Maurer (Professor of International and Development Studies). *Salle Bungener, Institut de hautes études internationales et du développement, 24 rue Rothschild.*

| CENTRE UNI-EMPLOI |

PARLONS AVENIR

12h30-14h • Rendez-vous entreprise: Tropical Forest Trust (Organisation

caritative). Offre proposée: Stage rémunéré en communication.

Salle MRo40, Uni Mail.

Pour étudiants et nouveaux diplômés de toute filière.

www.unige.ch/cue

uni-emploi@unige.ch

| IHMS – LETTRES |

17h15-18h45 • «Une folle imagination». Raison, «phantasia», et émotions en musique et en médecine du XVI^e au XVIII^e siècles. La «phantasia» comme théâtre des émotions par les

profs Brenno Boccadoro et Bernardino Fantini. Organisé en collaboration avec le Dpt de musicologie de la Faculté des lettres.

Bibliothèque de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé, 8 chemin Thury.

Destiné principalement aux étudiants en lettres et en médecine, il est ouvert à toute personne intéressée. Inscriptions:

Emanuela.Mariuzzo@unige.ch

| SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE |

20h30 • Paysages durables par

Gianni Hochkofler et Renato Scariati.

Museum d'histoire naturelle,

1 route de Malagnou.

MARDI 25 NOVEMBRE

| CENTRE UNI-EMPLOI |

ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI

Entretien d'embauche, savoir

se présenter. Durée: une journée

Salle Saint-Ours, 5 rue Saint-Ours.
Pour étudiants et jeunes diplômés
de toute filière.
Formulaire d'inscription sur le site:
www.unige.ch/cue

| LETTRES | HISTOIRE DE L'ART
12h15-13h45 • Actualité de la
recherche. Conserver et construire:
aspects théoriques et pratiques de
la restauration des peintures à
Paris (1750-1800) par Noémie Etienne
(doctorante en histoire de l'art, UNIGE).
Salle 021 (rez supérieur à droite),
bât. des Philosophes,
22 bd des Philosophes.

CENTRE UNI-EMPLOI
PARLONS AVENIR
12h30-14h • Rendez-vous entreprise:
HSBC Private Bank. Offre: postes de
18 mois (Swiss Graduate Program).
Salle M1193, Uni Mail.
Pour étudiants et jeunes diplômés
de toute filière.
www.unige.ch/cue
uni-emploi@unige.ch

| SCIENCES | ASTRONOMIE
17h45-18h30 • Explorons l'Univers
par le prof. Didier Queloz (Observatoire
de l'UNIGE). Cours public.
Auditoire A300, Sciences II,
30 quai Ernest-Ansermet.

| LETTRES | SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ
18h15-19h • «De propaganda fide».
Le chrétien ancien, apôtre contraint
de la propagande par Carole Fry.
Dans le cadre du cours public: «Le
poids des mots, le choc des images:
la propagande dans l'Antiquité».
Salle B101, 1^{er} étage, Uni Bastions.

| ASSOCIATION D'ÉTUDIANTS |
18h30 • Conférence sur la situation
actuelle des droits de l'homme en
RDC.
A l'occasion de la Journée interna-
tionale des Nations unies de lutte
contre les violences faites aux fem-
mes, et de la publication du rap-
port d'Amnesty International sur le
thème «Pas de fin de guerre sur les
enfants et les femmes en Province
du Sud Kivu en République démocra-
tique du Congo», le Groupe Amnesty
Mail de l'UNIGE organise une confé-
rence publique afin de présenter ce
rapport et de faire le point sur la si-
tuation actuelle des droits humains
en RDC. *Salle MR040, Uni Mail.*

MERCREDI 26 NOVEMBRE

| DROIT |
12h30 • Quelle direction prendra
votre carrière: brevet, MBL ou magis-
trature? Séance d'information.

Avec la participation de:
prof. Christian Bovet (doyen de la
Faculté), M^{me} Isabelle Dubois (juge),
M^e Jean-François Ducrest (bâtonnier),
M. Denis Pittet (juriste d'entreprise),
prof. Henry Peter (directeur MBL).
Salle U 300, sous-sol, Uni Dufour.
Entrée libre. Pour étudiants en droit.
Caroline.Nierle@unige.ch

| CENTRE UNI-EMPLOI |
PARLONS AVENIR
12h30-14h • Rendez-vous entreprise:
ACCENTURE (cabinet de conseil).
Offre proposée: postes de consultant.
Salle MR150, Uni Mail. Pour étudiants
et jeunes diplômés de toute filière.
www.unige.ch/cue
uni-emploi@unige.ch

| LA PASSERELLE | GOÛTER DES SCIENCES
14h-17h • Des tracas dans la cour des
grands. Sur le thème des séparations
par lesquelles tous les enfants pas-
sent et qui font partie de leur déve-
loppement social et personnel.
Avec la participation de Nicolas
Favez (FPSE, UNIGE).
Théâtre Forum Meyrin,
1 place des Cinq-Continents.
Coût: 5 francs. Pour enfants 5-7 ans.
Inscriptions: T 022 379 73 88,
gouters@unige.ch ou sur le site:
www.unige.ch/gouters

| MÉDECINE |
17h15 • 4^e Cérémonie de remise
des subventions de la Fondation
Gertrude von Meissner
Cérémonie publique.
Auditoire de pédiatrie, Hôpital des
enfants, 47 avenue de la Roseraie.
La Fondation Meissner soutient des
projets scientifiques dans le domai-
ne de la prévention et du traitement
des handicaps et des maladies chez
les enfants et les adolescents.

| AESPRI |
21h • Charlie Hebdo: Le procès
des caricatures de Mahomet
Projection du film «C'est dur d'être
aimé par des cons», qui retrace le
procès intenté par plusieurs orga-
nisations musulmanes françaises à
l'hebdomadaire satirique français
«Charlie Hebdo».
Débat en présence de Daniel Leconte
(réalisateur du film, journaliste à
Arte, lauréat du Prix Albert-Londres,
et témoin en faveur de «Charlie
Hebdo» durant le procès).
Cinéma Spoutnik,
4 place des Volontaires.
Organisé par l'Association des étu-
diants en sciences politiques et rela-
tions internationales (AESPRI) en col-
laboration avec le cinéma Spoutnik.
Entrée payante. Nombre de places
limité. aespri@unige.ch

Objectif: une société à 2000 W

Stratégie thermique d'un producteur d'énergie

| CONFÉRENCE |
La raréfaction des ressources
énergétiques à base de carbone
(gaz, pétrole, charbon) ainsi que le
réchauffement climatique suite à la
production humaine de CO₂ sont des
problématiques largement discutées
au niveau de la planète (Kyoto), de
l'Europe, de la Suisse et du canton.

Signataire du Protocole de Kyoto, la
Suisse s'est engagée, au travers de sa
loi sur le CO₂, à réduire ses émissions
de CO₂ de 10% par rapport à 1990 pour
la période 2008-2012. La politique
énergétique cantonale genevoise
s'inscrit dans ce contexte et se décline
sous la forme d'une «Conception
générale de l'énergie» (CGE) qui
fixe les objectifs du canton sur une
période de quatre ans.

La stratégie de SIG, contributeur
important pour Genève dans la
production de chaleur et de froid,
est de développer le marché en
respectant ces contraintes et en
proposant aux clients une offre
compétitive.

SIG a donc développé une stratégie
thermique sur le canton dont les
orientations sont:
- de contribuer à diminuer les émis-
sions de CO₂ relatives à la production
d'énergie thermique;
- d'augmenter la production d'énergie
thermique à base d'énergie renou-
velable.

Le projet chaleur à distance (CAD)
au Lignon, couplé à une centrale
chaleur-force (CCF), s'inscrit dans cette
politique énergétique afin d'atteindre
les objectifs de la société à 2000
watts.

| JEUDI 20 NOVEMBRE |
Energie et CO₂:
le point de vue d'un producteur
17h15
Site Battelle, 7 route de Drize,
bâtiment D, auditoire D185
Entrée libre
Etudiants et tout public
www.unige.ch/cuepe



Photomontage de la future centrale à gaz des SIG. Photo: SIG

JEUDI 27 NOVEMBRE

| SES |

12h15-14h • Humans, Animals and the Timely Appeal to Nature par Phil Macnaghten (University of Durham). Dans le cadre du Forum de recherche: «La frontière humain/animal: un enjeu de société». *Salle MR040, Uni Mail.* Le Forum de recherche est un cours public et de maîtrise universitaire (master) organisé par les Dpts de géographie et de sociologie. www.unige.ch/ses/socio/humainanimal.html David.Gerber@unige.ch

| CENTRE UNI-EMPLOI |

PARLONS AVENIR

12h30-14h • Rendez-vous entreprise: ALDI Suisse. Offre: poste de responsable régional de ventes. *Salle M1170, Uni Mail.* Pour étudiants et jeunes diplômés de toute filière. www.unige.ch/cue uni-emploi@unige.ch

| GESUG |

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

13h • Mythes et réalités des arsenaux nucléaires par Georges Le Guelte (ancien secrétaire du conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique - AIEA). *Salle S050, Uni Mail.* Conférence-débat organisée par le Groupe d'études stratégiques de l'UNIGE. www.gesug.unige.ch/Upcoming-f.php benoit.pelopidas@unige.ch

| LETTRES | LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES MODERNES

16h15 • Derrière le rideau: «La Dame aux Camélias» de Alla Nazimova (1921) par Anna Masecchia (Université de Sienne-Arezzo). *Salle B112, Uni Bastions.*

| LETTRES | ITALIEN

18h15 • Montale: gli autografi degli Ossi per Bianca Messina par la prof. Carla Riccardi (Université de Pavie). Dans le cadre du cycle de conférences: «La poesia del Novecento». *Salle A211, aile Jura, Uni Bastions.*

| LA PASSERELLE | CAFÉ DES SCIENCES

18h30-20h • Nous avons la joie de vous annoncer notre mariage avec la prof. Claudine Sauvain-Dugerdil (Laboratoire de démographie et d'études familiales, UNIGE), le prof. Eric Widmer (SES, UNIGE) et le prof. Nicolas Favez (FPSE, UNIGE). Modérateur: Emmanuel Gripon (journaliste). *Théâtre Forum Meyrin,*

1 Place des Cinq-Continents,
1217 Meyrin.
T 022 989 34 00.
www.unige.ch/cafesciences

| ASSOCIATION GENEVOISE D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE |

19h • Soirée Orikos: présentation de la campagne de fouilles de l'unité d'archéologie classique sur le site d'Orikos (Albanie) par le prof. Jean-Paul Desceudres et Gionata Consagra (UNIGE). *Salle B105, Uni Bastions.*

VENDREDI 28 NOVEMBRE

| LETTRES |

La vengeance au cinéma: Lang, Scorsese, Cronenberg. Penser à travers le cinéma
9h15 • Introduction
9h20-10h20 • Stendhal: la vengeance ou les périls de l'imagination par Annick Lauper (UNIGE)
10h20-11h20 • Le corps et le fantôme: l'image filmique par Chiara Cappelletto (Université de Milan)
11h30-12h30 • Mise en scène des liens de sang dans «History of Violence» de David Cronenberg par Laurent Asséo (UNIGE).
14h15-15h15 • Les yeux dans les yeux - Regards au portrait (Truffaut, Van Sant) par Julien Zanetta (UNIGE).
15h30-16h30 • Feeling Reality: André Bazin as Modernist par Colin Mac Cabe (University of Pittsburgh).
16h30 • Conclusion. Organisé par la prof. Patrizia Lombardo, en collaboration avec le Centre interfacultaire en sciences affectives. Ouvert au public. *Salle B112, Uni Bastions.*

| LETTRES | ÉTUDES GENRE

10h15-12h • Entre genres et sexes: le sentiment de liberté chez les voyageuses européennes dans l'aire arabo-musulmane durant le XIX^e siècle par Isabelle Ernot. Dans le cadre du cours public «J'écris ton nom... pensées, pratiques et usages de la liberté sous l'angle du genre». *Salle A206, aile Jura, 2^e étage, Uni Bastions.*

| DROIT | DROIT DE L'INFORMATIQUE

La sécurité informatique: enjeux juridiques et responsabilités
13h30 • Accueil des participants
14h • Bienvenue et introduction par Christian Bovet (doyen de la Faculté de droit) et Jacques de Werra (prof., Faculté de droit, membre du comité du Forum suisse pour le droit de la communication)
14h15 • Atteintes à la sécurité informatique: les risques actuels et futurs par Cédric Renouard (Illion Security SA)

15h • La sécurité informatique et le droit pénal par Gilles Monnier (avocat, prof. remplaçant à l'UNIL)
15h45 • Pause-café
16h15 • Devoirs et responsabilités des organes de sociétés en matière de sécurité informatique par Wolfgang Straub (avocat)
17h • Entre IT Governance et sécurité informatique: qu'audite le réviseur? par Cédric Mallard (Senior Manager, Technology & Security Risk Services, Ernst & Young)
17h45 • Débats et conclusion
Salle S150, Uni Mail. Pour avocats et juristes d'entreprises, responsables des systèmes des technologies de l'information et des ressources informatiques au sein des sociétés, ainsi que toutes les personnes qui sont confrontées ou s'intéressent aux défis juridiques de la sécurité informatique. Coût: 250 francs, 150 francs pour les membres du Forum suisse pour le droit de la communication, 70 francs pour les avocats-stagiaires et les étudiants (sur présentation d'une pièce de légitimation). La finance d'inscription inclut la documentation et les collations servies. Inscriptions sur le site: www.unige.ch/droit/securiteinformatique/renseignement.html Francine.pinget@unige.ch

| LETTRES | SOUTENANCE DE THÈSE

15h • Gli imprudenti limiti della ragione helmontiana par Giulia Giacomini. *Salle A206 aile Jura, 2^e étage, Uni Bastions.*

| LETTRES | CINE ESPAÑOL EN GINEBRA

20h • Projection du film «Azul oscuro casi negro» de Daniel Sánchez Arévalo (2006). Entrée libre. *Auditoire Arditi, 1 avenue du Mail.* Programme complet sur le site. www.unige.ch/lettres/roman/espagnol/ciclodecine.html

SAMEDI 29 NOVEMBRE

FPSE

Cérémonie de remise de diplômes de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
10h • Remise des baccalauréats
15h • Remise des maîtrises et des licences.
Hall d'Uni Mail.

LUNDI 1^{ER} DÉCEMBRE

| MÉDECINE - INSTITUT D'ÉTHIQUE BIOMÉDICALE |

12h30-13h45 • La liberté de ne pas procréer et le droit de mourir
Colloque mensuel de bioéthique

et sciences humaines en médecine. Avec Ruwen Ogien (philosophe, directeur de recherche au CNRS, Paris). *Salle 6-758, bibliothèque, 6^e étage, HUG, 24 rue Micheli-Du-Crest.* Entrée libre. mona.lagno-lambert@unige.ch

| IHMS - LETTRES |

17h15-18h45 • «Une folle imagination». Raison, «phantasia», et émotions en musique et en médecine du XVI^e au XVIII^e siècles. Imagination comme «Alteratio animi». Métaphores et métamorphoses par les profs Brenno Boccadoro et Bernardino Fantini. *Bibliothèque de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé, 8 chemin Thury.* Organisé en collaboration avec le Dpt de musicologie de la Faculté des lettres. Destiné principalement aux étudiants en lettres et en médecine, il est ouvert à toute personne intéressée. Inscriptions par e-mail: Emanuela.Mariuzzo@unige.ch

| ÉTUDES GENRE |

18h30-20h • Autour de son livre «Devenir anorexique: une approche sociologique», rencontre avec Muriel Darmon (chargée de recherche au CNRS). Discutante: prof. Claudine Burton-Jeangros (sociologue, UNIGE). *Salle R160, Uni Mail.*

MARDI 2 DÉCEMBRE

| ETI |

12h15-13h30 • Traduire le théâtre par le prof. Frank Peeters (Université d'Anvers, Belgique). *Salle 6050, 6^e étage, Uni Mail.*

| SCIENCES | ASTRONOMIE

17h45-18h30 • Explorons l'Univers par le prof. Didier Queloz (Observatoire de l'UNIGE). Cours public. *Auditoire A300, Sciences II, 30 quai Ernest-Ansermet.*

| LETTRES | SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

18h15-19h • Les triomphes dans la nouvelle Rome par André-Louis Rey. Dans le cadre du cours public: «Le poids des mots, le choc des images: la propagande dans l'Antiquité». *Salle B101, 1^{er} étage, Uni Bastions.*

| ÉTUDES GENRE |

19h • Etre une femme: un atout politique? Rencontre avec Marion Paoletti (politologue, Université de Bordeaux). Discutante: Lorena Parini (politologue, Etudes genre UNIGE). *Théâtre de la Comédie, 6 bd des Philosophes.* Entrée libre. www.unige.ch/etudes-genre

| CERCLE GENEVOIS D'ARCHÉOLOGIE |
20h30 • Trente années d'archéologie
dans le canton de Vaud par Denis Weidmann (archéologue).
Salle B101, Uni Bastions.

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

| LA PASSERELLE | GOÛTER DES SCIENCES
14-17h • Des tracas dans la cour des
grands. Sur le thème des séparations
 par lesquelles tous les enfants pas-
 sent et qui font partie de leur déve-
 loppement social et personnel.
 Avec la participation de Nicolas
 Favez (FPSE, UNIGE).
Théâtre Forum Meyrin,
1 place des Cinq-Continents.
 Coût: 5 francs. Pour enfants de 5-7 ans.
 Inscriptions: T 022 379 73 88,
 gouters@unige.ch ou sur le site:
 www.unige.ch/gouters

JEUDI 4 DÉCEMBRE

| SES |
12h15-14h • Les joies du taxinome-
classer, reclasser, déclasser par
 Sergio Dalla Bernardina (Université
 de Bretagne occidentale). Dans le
 cadre du Forum de recherche:
 «La frontière humain/animal:
 un enjeu de société».
Salle MRO40, Uni Mail.
 Le Forum de recherche est un cours
 public et de maîtrise universitaire
 (master) organisé par les Dpts de
 géographie et de sociologie.
 www.unige.ch/ses/socio/
 humainanimal.html
 David.Gerber@unige.ch

| SES | HISTOIRE ÉCONOMIQUE
14h15 • Parenté et politique dans
les Alpes. Le Valais occidental aux
XVIII^e-XIX^e siècles par Sandro Guzzi-
 Heeb (Université de Lausanne).
Salle 4220, Uni Mail.

| PÔLE EN SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT |
17h15 • Patrimoine et énergie par
 Marcellin Barthassat (président de
 Patrimoine suisse, Genève).
Auditoire D185, Bât. D, Battelle,
7 route de Drize, Carouge.
 T 022 379 06 61 / 022 379 06 48.
 www.unige.ch/cuepe
 jerome.faessler@unige.ch

PRIX, BOURSES, SUBSIDES

www.unige.ch/rectorat/pbs

SUBSIDE FONDS CHARLES BORZYNSKI
 Les revenus des fonds Charles
 Borzynski permettent d'allouer tous

les ans une ou plusieurs bourses,
 pour financer jusqu'au doctorat les
 études d'un ressortissant genevois.
 Le montant peut varier entre 4000
 et 10 000 francs selon les années
 et le nombre de candidatures.
 Conditions: être un étudiant
 gradué ou un doctorant n'ayant
 pas les moyens financiers pour entre-
 prendre des études universitaires,
 être immatriculé à l'UNIGE.
 Inscriptions:
 Recteur de l'Université
 Uni Dufour
 24 rue Général-Dufour
 1211 Genève 4
 Conditions d'inscription:
 déposer un dossier en deux exem-
 plaires comprenant: adresse e-mail,
 lettre de motivation et copie des
 documents suivants: plan d'études,
 CV, attestation d'origine, attestation
 et carte d'immatriculation, certi-
 ficats, diplômes, lettres de recom-
 mandation des profs, résultats des
 examens, un budget détaillé avec
 les attestations des dépenses et des
 ressources personnelles (y compris
 bourses, prêts, aides diverses, etc.),
 l'avis de taxation fiscale ainsi que
 celui des parents.
 Délai d'inscription: **31 janvier 2009.**

FORMATION CONTINUE

www.unige.ch/formcont
info-formcont@unige.ch
 T 022 379 78 33

CONFÉRENCES

| SES | ÉCONOMIE POLITIQUE
Mardi 25 novembre, 18h30-20h
De l'exclusion à la réinsertion
professionnelle I – Les mesures de
réinsertion des chômeurs: structures
publiques et/ou privées et évalua-
tion de l'efficacité par Yves Flückiger
 (vice-recteur, directeur de l'Obser-
 vatoire universitaire de l'emploi) et
 Pierre Kempeneers (collaborateur
 scientifique, Observatoire universi-
 taire de l'emploi).
Salle MS160, Uni Mail.
 Coût: 50 francs.
 Cycle de conférences organisé
 par l'Observatoire universitaire
 de l'emploi.
 Rens. T 022 379 78 35.
 Inscriptions:
 Catherine.Fayant@unige.ch
 Pour praticiens, politiques, responsa-
 bles d'institution publique et privée,
 toute personne concernée par la
 problématique
[www.unige.ch/formcont/
 transitions.html](http://www.unige.ch/formcont/transitions.html)

| LETTRES | CHINOIS
Mercredi 26 novembre, 18h15-20h
La littérature chinoise contempori-
ne et sa traduction en français
 par Noël Dutrait (prof., Université
 de Provence, Aix-Marseille I).
Salle MS 150, Uni Mail.

Mercredi 3 décembre, 18h15-20h
Le regard occidental sur la littéra-
ture contemporaine chinoise par
 Carles Prado-Fonts (prof., Université
 ouverte de Catalogne, Barcelone).
Salle MS 150, Uni Mail.
 Entrée payante.
 Programme complet et inscriptions
 sur le site: [www.unige.ch/formcont/
 chinecontemporaine](http://www.unige.ch/formcont/chinecontemporaine)
 Claudia.Berger@unige.ch

| LETTRES | ESPAGNOL
Mercredi 26 novembre, 18h30-20h
(Per)versiones de la novela rosa en
la narrativa femenina de la España
democrática par Susana Díaz
 (UNIGE). *Salle R150, Uni Mail.*
 Coût: 40 francs.
 Programme complet et inscriptions
 sur le site: [www.unige.ch/formcont/
 culturehispaniques](http://www.unige.ch/formcont/culturehispaniques)
 Laura.Larrus@unige.ch

| LETTRES | RUSSE
Mercredi 3 décembre, 18h15-20h
Russie - Caucase: enjeux historiques
et géopolitiques par Eric Hoesli
 (directeur d'Edipresse, Lausanne).
Salle MRO60, Uni Mail.
 Coût: 35 francs. Tout public.
[www.unige.ch/lettres/meslo/russe/
 Actualites/formationcontinue/
 formcont08-09.pdf](http://www.unige.ch/lettres/meslo/russe/Actualites/formationcontinue/formcont08-09.pdf)
 Anna.Dieterlen@unige.ch

FORMATIONS

Dépendances: les politiques de
prévention à l'égard des drogues
légalisées et illégales. Module 3
Jeudi 27 – vendredi 28 novembre
Salle 2220 (à l'intérieur de la biblio-
thèque de la FPSE), Uni Mail.
 Responsables: prof. Sandro Cattacin
 et Barbara Lucas
 Ce module analyse des politiques
 développées, en particulier en Suisse,
 dans le domaine des dépendances:
 alcool, tabac, médicaments ou dro-
 gues illégales (prévention, réduction
 des risques, thérapie ou répression)
 et la mise en perspective par rapport
 aux autres dépendances.
 Coût: 900 francs.
 Inscriptions: T 022 379 83 03 ou
 Sandra.Lancoud@unige.ch
[www.unige.ch/ses/socio/
 certificatpolsoc/](http://www.unige.ch/ses/socio/certificatpolsoc/)
 Département de sociologie
 Certificat de perfectionnement
 en politique sociale
 Université de Genève, Uni Mail.
 T 022 379 83 02. F 022 379 83 25.

Journée de droit de la propriété
intellectuelle
Le sport et la propriété intellectuelle
Lundi 2 février 2009

Objectifs:
 Informer sur les développements ré-
 cents et les enjeux actuels et futurs
 du droit de la propriété intellectuelle
 dans une perspective internationale,
 européenne et suisse.
 Programme:
 • La protection des propriétés
 olympiques
 • La protection des marques d'insti-
 tutions sportives et d'événements
 sportifs: l'exemple de l'UEFA
 • La protection contre le marketing
 sauvage (ambush marketing)
 • Exclusive broadcasting rights for
 sports events and their limits
 • Sports image rights
 • L'espionnage des technologies
 sportives: expériences pratiques
 à l'America's Cup et en Formule 1
 et analyse juridique
 • Table ronde sur la protection des
 droits de propriété intellectuelle
 dans le sport professionnel:
 enjeux actuels et défis futurs.
 Direction: prof. Jacques De Werra
 (UNIGE).
 Pour personnes privées et sociétés
 intéressées par les enjeux actuels
 et futurs du droit de la propriété
 intellectuelle, en particulier avocats,
 conseillers juridiques, agents de
 marques et brevets, ainsi que repré-
 sentants des industries détenant
 des droits de propriété intellectuelle.
 Inscription en ligne:
www.unige.ch/formcont/pi.html
avant le 21 janvier 2009
 Coût: 450 francs
 Avocats-stagiaires: 200 francs
 Etudiants/assistants: 80 francs

UNIVERSITÉ DU 3^E ÂGE

www.unige.ch/uta/
uni3@unige.ch

Vendredi 21 novembre, 15h15
Du poème au théâtre, ou le sens de
l'écriture par Sylviane Dupuis (écri-
 vaine, dramaturge, chargée de cours,
 Faculté des lettres, UNIGE).

Mardi 25 novembre, 15h15
L'ouvrage de Léo Baeck: «L'Évangile,
une source juive» par Maurice-
 Ruben Hayoun (chargé d'un ensei-
 gnement du judaïsme, Faculté des
 lettres, UNIGE).

Vendredi 28 novembre, 15h15
Explorer la matière avec le LHC
(Large Hadron Collider) par John Ellis
 (physicien théorique, CERN).

Les défis juridiques de la sécurité informatique

Devoirs et responsabilités en matière de sécurité informatique

| SÉMINAIRE |

A l'heure où personne ne peut se passer de l'informatique et particulièrement de l'Internet pour conduire ses affaires, force est de constater que la sécurité informatique est devenue un enjeu incontournable pour toute société commerciale. Or, la sécurité informatique soulève de nombreuses questions juridiques, en particulier celle de la responsabilité qu'ont les organes des sociétés d'assurer une bonne gouvernance d'entreprise dans le domaine des technologies de l'information (*IT governance*) et de gérer efficacement les risques informatiques, notamment dans le cadre de leur contrôle interne.

Partant de ce constat, la Faculté de droit de l'UNIGE et le Forum suisse pour le droit de la communication (SF-FS) ont estimé utile de présenter les enjeux juridiques civils et pénaux et la question de la responsabilité des organes liés à la sécurité informatique dans le cadre d'un séminaire d'une demi-journée.

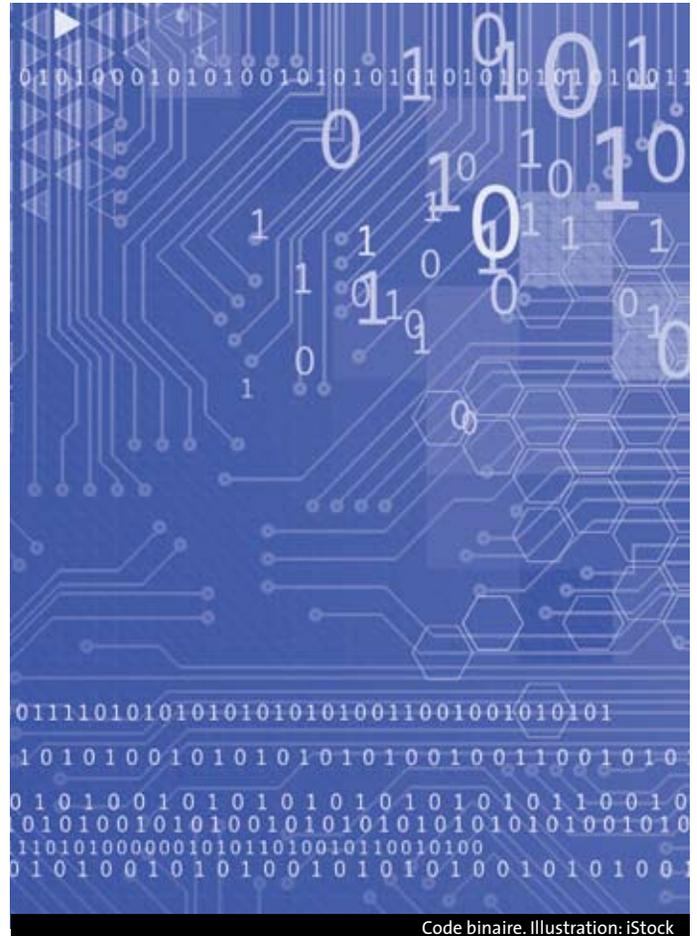
De par son orientation pratique, ce séminaire s'adresse non seulement aux avocats et aux juristes d'entreprises, mais également aux responsables des systèmes des technologies de l'information et des ressources informatiques au sein des sociétés, ainsi qu'à toutes les personnes qui sont confrontées aux défis juridiques de la sécurité informatique ou s'y intéressent.

FINANCE D'INSCRIPTION

Tarif: 250 francs
Pour les avocats-stagiaires et les étudiants (sur présentation d'une pièce de légitimation): 70 francs
Pour les membres du SF-FS: 150 francs

| VENDREDI 28 NOVEMBRE |

*La sécurité informatique:
Enjeux juridiques et responsabilités*
13h30
Uni Mail, salle S150
[www.unige.ch/droit/
securiteinformatique.html](http://www.unige.ch/droit/securiteinformatique.html)



Code binaire. Illustration: iStock

Mardi 2 décembre, 15h15
Nom de famille des époux, des enfants: un magnifique serpent de mer... par Suzette Sandoz (prof. honoraire, UNIL).

Auditoire Piaget, Uni Dufour.
Membres Uni3, corps enseignant, PAT, étudiants, journalistes: entrée libre.
Plein tarif: 10 francs.

AGENDA CULTUREL

ACTIVITÉS CULTURELLES DE L'UNIVERSITÉ

www.a-c.ch
info@a-c.ch

| CINÉ-CLUB |

Cycle: **Contes cruels de la jeunesse**

Lundi 24 novembre, 20h
«Le Tambour» (Die Blechtrommel) de Volker Schlöndorff (1979, 142').

Lundi 1^{er} décembre, 20h
«Virgin Suicides» de Sofia Coppola (1999, 97').



«Le Tambour». Photo: Cinémathèque suisse.

Auditorium Ardi, 1 avenue du Mail.
Abonnement pour tout le cycle: 50 francs
Carte 3 séances à choix: 18 francs
Billet individuel: 8 francs.

| RENCONTRES CONTEMPORAINES |

Judi 20 novembre, 12h15
Ballet du Grand Théâtre de Genève.
Présentation de la dernière création

de Ken Ossola, par Philippe Cohen (directeur du Ballet).
Grand Théâtre de Genève, Place Neuve.
Entrée libre.

Judi 27 novembre, 12h15
MEG Musée d'ethnographie.
Présentation de «Médusa en Afrique», exposition d'art africain, par Boris Wastiau, commissaire de l'exposition.

MEG Musée d'Ethnographie, 65 bd Carl-Vogt.
Entrée libre.

Judi 4 décembre, 12h15

Piano Nobile.
Présentation des installations de Beat Lippert, par Maryline Billod.
Piano Nobile, 10 rue Lissignol.
Entrée libre.

MUSÉE D'HISTOIRE DES SCIENCES

www.ville-ge.ch/mhs
mhs@ville-ge.ch

Judi 20 novembre, 18h30

La physique sans le temps par Jan Lacki (Unité d'histoire et de philosophie des sciences, UNIGE).
Conférence publique parrainée par la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et proposée dans le cadre de l'exposition «De temps en temps». *MHS (Musée d'histoire des sciences), parc de la Perle du Lac.*

Mercredi 3 décembre, 17h-19h
A quoi servent les modèles?

à partir de la machine à aurores boréales par Jan Lacki et Bastien Chopard (UNIGE).
Dans le cadre du cycle «Une même

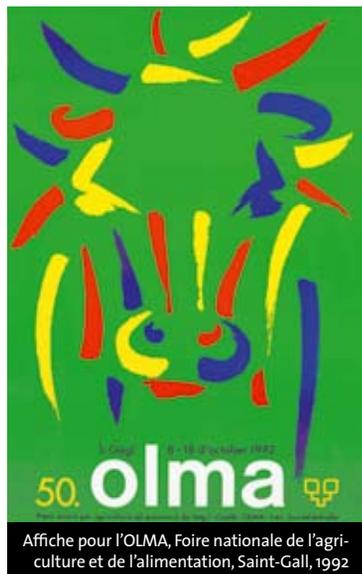
passion au travers des siècles: savants et instruments d'hier et d'aujourd'hui», organisé au Musée d'histoire des sciences par la Section de physique de l'UNIGE. *MHS (Musée d'histoire des sciences), parc de la Perle du Lac.*

BGE

www.ville-ge.ch/bge
Expos.bge@ville-ge.ch
 T 022 418 28 00

JEUDI MIDI DE L'AFFICHE

Jeudi 20 novembre, 12h15-13h15



Niklaus Troxler vient présenter ses affiches, exposées de Willisau à Tokyo en passant par New York, Mexico et Berlin.

Niklaus Troxler est graphiste à Willisau (Suisse), où il organise le Festival de jazz, et prof. de graphisme à Stuttgart. Entrée libre.

Espace Ami Lullin, Bibliothèque de Genève, promenade des Bastions.

JEUDI MIDI DE L'HISTOIRE

Jeudi 27 novembre, 12h15-13h15

Un livre, un siècle. Un goût si vif de liberté par Bernard Lescaze.

Au XVI^e siècle, Genève vit une double révolution politique et religieuse. Mort aux tyrans! si Dieu le veut. En collaboration avec l'Association pour l'étude de l'histoire régionale (AEHR). Entrée libre.

Espace Ami Lullin, Bibliothèque de Genève, promenade des Bastions.

VISITES GUIDÉES

Dans les papiers de Rousseau

Samedi 29 novembre, 14h

Visite commentée de l'exposition «*Dans les papiers de Rousseau*»: dix vitrines consacrées à *Jean-Jacques Rousseau* par François Jacob, conservateur de l'Institut et Musée Voltaire. Entrée libre.

Espace Ami Lullin, Bibliothèque de Genève, promenade des Bastions.

Jeudi 4 décembre, 12h30

La première révolution du livre; du manuscrit au livre imprimé.

Visite commentée de l'exposition par Paule Hochuli Dubuis (assistante conservatrice) et Thierry Dubois (conservateur). Entrée libre.

Espace Ami Lullin, Bibliothèque de Genève, promenade des Bastions. Expositions **jusqu'au 28 février 2009**

Exposition jusqu'au 9 janvier 2009

Des bibliothèques dans la Bibliothèque

Des bibliothèques constituées par des institutions ou des particuliers sont parfois cédées à de plus grandes bibliothèques.

C'est ainsi que, depuis 450 ans, à la BGE, des collections entières ont été intégrées en l'état et d'autres ont été absorbées dans les fonds existants. Les intérêts et les goûts des collectionneurs se révèlent dans leurs collections.

Couloir des coups d'œil, 1^{er} étage, Bibliothèque de Genève, promenade des Bastions.



Gustave Revilliod (1817-1890), grand collectionneur, bibliophile, éditeur et mécène, a légué à la Ville de Genève l'ensemble de ses biens, dont une bibliothèque de plus de 10 000 volumes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LANGUES IMAGINAIRES ET IMAGINAIRE DE LA LANGUE

Colloque international organisé par la Faculté des lettres

Vendredi 5 - samedi 6 décembre

La langue a toujours eu affaire avec l'imaginaire, dans la réalité aussi bien que dans la fiction.

L'exploration de cet imaginaire de la langue, par la diversité des ap-

proches et des points de vue qu'elle implique, sera l'occasion d'une collaboration sans aucun doute fructueuse entre linguistes, poéticiens, littéraires, philosophes, musicologues, historiens des religions et bien sûr... écrivains.

Avec la participation de: Sylvain Auroux (Lyon), Ambroise Barras (Genève), Vincent Barras (Lausanne), Gabriel Bergounioux (Orléans), Brenno Boccadoro (Genève), Curzio Chiesa (Genève), Milad Doueïhi (Glasgow), Daniel Droixhe (Bruxelles), Alain Fleischer (Paris), Charles Malamoud (Paris), Henri Meschonnic (Paris), Valère Novarina (Paris), Maurice Olender (Paris), Olivier Pot (Genève), Patrick Seriot (Lausanne), Gilles Siouffi (Montpellier), Tiziana Suarez-Nani (Fribourg), Nadine Vanwelkenhuyzen (Bruxelles), Laurence Wuidar (Bruxelles).
 Organisation: Olivier Pot.
Salles B111 et B112, Uni Bastions.
 Entrée libre.
Olivier.Pot@unige.ch

LE COLLOQUE DE 3^e CYCLE EN BIBLE HEBRAÏQUE

Le colloque de 3^e cycle des Facultés de théologie romandes se tiendra les **vendredi 5 et samedi 6 décembre** à l'UNIGE.

Vendredi 5 décembre

Salle B012, Uni Bastions.

Les rédactions d'Ezékïel:

Ezékïel et la Septante par Johan Lust (Université de Leuven) et

Zur Frage der Entstehung des Ezechielbuches par Karl-Friedrich Pohlmann (Münster Universität).

Samedi 6 décembre

Salle 2150, Uni Mail

La rédaction des 12 petits prophètes:

Twelve Prophetic Books or «The Twelve»? par Ehud Ben Zvi (Université d'Alberta, Edmonton).

One Book and Twelve Books: Agreement, Divergence and Trends among Redactional Theories for the Book of the Twelve par James D. Nogalski (Gardner Webb University, Caroline du Nord).

Entrée payante.

Inscriptions: T 021 692 27 30 ou

Renee.Girardet@unil.ch

www.unige.ch/theologie/actualites/at.html

SEMINAIRE DE RECHERCHE À L'IHR

L'institut d'histoire de la réformation organise un séminaire le **lundi 15 décembre à 17h15, salle U159 (salle Fricker), Uni Dufour** sur le thème:

La prophétie et ses enjeux politico-théologiques dans le «Tzephaniah epitomographus» de Martin Bucer (1528) par Annie Noblesse-Rocher

(Université Marc Bloch, Strasbourg). Pour public spécialisé, étudiants

avancés et doctorants. Entrée libre. Sur inscription: www.unige.ch/ihr marlene.jouich@unige.ch

A L'OCCASION DES 450 ANS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

1559
2009
450
ans

Courants et International.ink recherchent des rédacteurs, des chroniqueurs, journalistes, éditorialistes, reporters, etc. Pour une édition spéciale 450 ans. Contact: journal450ans@gmail.com

LA PLUIE DE NOUNOURS



Photo: DR.

Les étudiants de la Faculté des SES organisent un grand **lancer de peluches** au bénéfice des enfants de la Croix-Rouge.

Mardi 25 novembre à 12h précises, sur les passerelles d'Uni Mail, au son de la musique vous procéderez au lancer de peluches.

Venez nombreux! Apportez un maximum de peluches en bon état. www.lapluiedenounours.com info@lapluidenounours.com

| Pour annoncer vos événements |

Michelle Naud | T 022 379 76 05 www.unige.ch/presse/agenda agenda@unige.ch

Prochain délai d'enregistrement: **mercredi 26 novembre 2008**

Le N° 14 couvrira la période **du 4 décembre 2008 au 12 février 2009**

DÉPARTS À LA RETRAITE

WILLIAM OSSIPOW

Professeur ordinaire
Faculté des sciences économiques et sociales

Département de science politique

William Ossipow a effectué ses études aux Universités de Fribourg et de Genève où il a obtenu respectivement une licence ès lettres et un doctorat ès sciences économiques et so-



ciales, mention sciences politiques. Il a ensuite fait pratiquement toute sa carrière au Département

de sciences politiques de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'UNIGE. Après son assistantat, il a assumé différentes fonctions d'enseignant, avant d'être nommé professeur ordinaire en 1987. Enseignant et spécialiste de la théorie politique, le prof. Ossipow a orienté ses travaux sur l'analyse du discours dans une perspective à la fois théorique et empirique et sur l'analyse des idéologies et de l'éthique. Ses recherches ont porté sur les thèmes contre le racisme, la tolérance, la justice, la citoyenneté, et ont exploré le domaine de l'épistémologie (herméneutique et sciences sociales). Ainsi ses recherches et sa notoriété lui ont valu d'être invité en Europe et dans le monde, et de faire partie des meilleurs théoriciens et analystes francophones des idéologies. Par ailleurs, au sein de l'UNIGE, William Ossipow a représenté la Faculté des sciences économiques et sociales dans de nombreux conseils et commissions.

Didier PINGEON

Chargé d'enseignement
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Section des sciences de l'éducation

Licencié en psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, et après quatre ans à Paris comme enseignant dans un centre de formation pour éducateurs spécialisés, Didier Pingeon a été engagé en 1975 à la Section des sciences de l'éducation lors de la création de la subdivision «Education spéciale» destinée à traiter de populations diverses menacées d'exclusion (enfants, adolescents et adultes avec un handicap mental ou social). Sa thèse de doctorat a porté sur la réaction sociale informelle à de jeunes délinquants au travers des paroles de divers acteurs, d'explications ordinaires, d'attributions de responsabilité. Elle a abouti à un ouvrage *Adolescences délinquantes. Sens et contresens,*

impasses et issues. Il a publié, par ailleurs, à côté de plusieurs articles, l'ouvrage *Grandir de l'échec* et enfin, en 2007, sa dernière parution *En découdre avec la violence. La médiation scolaire par les pairs.* Les travaux et centres d'intérêt de Didier Pingeon ont toujours porté sur la problématique des délinquants et déviants juvéniles, et plus spécifiquement sur tous les problèmes posés par la violence des jeunes, et les violences faites aux jeunes, de l'explication à la prise en charge, de la prévention à la remédiation. Il a toujours maintenu un lien avec la pratique, soit comme intervenant ou superviseur dans divers établissements spécialisés, soit en développant des activités associatives et interprofessionnelles comme le CRET (Carrefour de recherche et d'étude autour de la transgression, association romande).

Plus spécifiquement, depuis ces dix dernières années, il a supervisé et développé à Genève et en Suisse romande des recherches et des expériences pilotes autour de la violence à l'école, et de la médiation par les pairs. Plusieurs écoles l'ont sollicité pour sensibiliser les parents et former les enseignants et les élèves à cette forme innovatrice de résolution communautaire et non violente des conflits.

MICHEL RICHTER

Professeur adjoint
Faculté de médecine

Expert romand reconnu et apprécié dans le domaine très spécialisé de la chirurgie maxillo-faciale, tant sur le plan opératoire que dans l'enseignement, Michel Richter a fait ses études de médecine dentaire, puis de médecine humaine à la Faculté de médecine de l'UNIGE où il a obtenu successivement son diplôme fédéral et son doctorat en médecine dentaire, et son diplôme fédéral de médecine. Après huit années de formation au Département de chirurgie buccale en tant qu'assistant, puis chef de travaux, il termine ses études de médecine et s'oriente alors vers la chirurgie maxillo-faciale avec un poste de médecin-



assistant à la Clinique universitaire d'orthopédie, puis de chef de clinique et médecin adjoint à la Division de chirurgie répa-

ratrice. Durant cette période, il effectue un stage de *Visiting Doctor* au Medical College of Wisconsin, Milwaukee. La longue et double formation de Michel Richter lui a ensuite permis d'assumer avec une grande compétence la responsabilité du Service de chirurgie maxillo-faciale et de chirurgie buccale. Ses qualités de chirurgien, unanimement reconnues, en font un expert dans le domaine très spécialisé de la traumatologie crânio-faciale, en chirurgie esthétique orthodontique ainsi qu'en médecine d'urgence pour la prise en charge des traumatismes maxillo-faciaux. L'expertise opératoire confirmée du Dr Richter est doublée d'un sens pédagogique reconnu. Il est nommé, en 1993, chargé d'enseignement à la Faculté de médecine de l'UNIGE. Privat-docent, puis chargé de cours, il est nommé professeur adjoint en 2000. Sa spécificité en matière de chirurgie maxillo-faciale explique sa lourde charge d'enseignements pré et postgradués. Le talent et l'intérêt académique de Michel Richter sont indéniables et appréciés de tous.

CHRISTIAN-NILS ROBERT

Professeur ordinaire
Faculté de droit

Département de droit pénal

Christian-Nils Robert a été nommé à la Faculté de droit de l'UNIGE en 1980. Il y a enseigné le droit pénal et la criminologie durant de nombreuses années. La riche carrière du prof. Robert a été marquée par plusieurs



recherches et expertises importantes. Il a ainsi été un animateur très actif du Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL) et a, en particulier, publié des ouvrages passionnants, comme *La Justice dans ses décors (XV^e-XVI^e siècles)*, en 2006, ou *Une Allégorie parfaite: la Justice: vertu, courtisane et bourreau*, en 1993. Ses larges connaissances du prof. Robert l'ont amené à être désigné comme expert tant sur le plan local – surpopulation de la prison de Champ-Dollon – qu'international – missions pour le compte du Conseil de l'Europe ou du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements dégradants. Par ailleurs, il assume actuellement la présidence du comité directeur du Programme interdisciplinaire en action humanitaire (PIAH), où il a, en outre, été le responsable académique du module *Droits humains et action humanitaire.*

KLAUS SCHERER

Professeur ordinaire
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Section de psychologie

Titulaire d'un doctorat en psychologie de l'Université de Harvard,

Klaus Scherer a enseigné aux Universités de Pennsylvanie (Philadelphie) et de Kiel (Allemagne), avant d'être nommé professeur de



psychologie sociale à l'Université de Giessen (Allemagne). Il rejoint l'UNIGE, en 1985, comme professeur ordinaire de psychologie. Il y développe une intense activité d'enseignement, de recherche et de publication sur les thèmes de l'émotion, du stress, de la personnalité et de la communication. Ses travaux expérimentaux s'intéressent prioritairement aux processus cognitifs intervenant dans l'évaluation cognitive des situations susceptibles de déclencher des émotions. Il participe, dès cette époque, de manière significative, au mouvement qui va faire des émotions une thématique prioritaire de la psychologie et des neurosciences modernes. Son engagement et sa contribution scientifique au vaste champ d'étude des processus affectifs sont couronnés, en 2005, par l'attribution à l'UNIGE d'un Pôle de recherche national en sciences affectives, premier centre national de recherche au monde consacré aux émotions. Ce pôle, «The Swiss Centre for Affective Sciences», dont il assume la paternité et la direction, réunit des groupes de chercheurs d'origines diverses (psychologie, droit, neurosciences, sciences de l'éducation, histoire, philosophie et sciences des religions) intéressés de manières multiples aux processus affectifs dans un climat fécond d'interdisciplinarité. La production scientifique et académique de Klaus Scherer s'enrichit encore dans ce nouveau contexte, touchant non seulement à des questions scientifiques fondamentales, mais aussi à de nombreux problèmes de société, tant dans la sphère des loisirs, de la culture, de la politique que dans la vie des entreprises. ■

| Note de la rédaction |

Les départs à la retraite du semestre sont annoncés sur plusieurs numéros, par ordre alphabétique.

UNI-CITÉ

Une nouvelle porte d'entrée vers le monde académique

| FORMATION | Le projet pilote de validation des acquis de l'expérience (VAE) lancé cet automne par l'UNIGE constitue une première suisse. Il porte sur deux ans, concerne trois facultés et sept diplômes

Première université suisse à avoir ouvert ses portes à des candidats dépourvus de maturité dès la fin des années 1970, l'UNIGE franchit aujourd'hui un pas supplémentaire avec le lancement d'un projet pilote de validation des acquis de l'expérience (VAE). Constituant également une première nationale, ce programme a pour objectif de dresser de nouvelles passerelles entre le monde professionnel et le savoir académique. Il s'agit en effet de permettre à des salariés, à des personnes engagées à titre bénévole dans une activité associative ou en recherche d'emploi d'intégrer des formations académiques en se voyant dispenser d'une partie du programme.

COMBLER UN MANQUE

L'expérience s'étendra sur deux ans. Dans un premier temps, elle concerne trois facultés (sciences, sciences économiques et sociales, psychologie et sciences de l'éducation) et sept diplômes: baccalauréat univer-

sitaire en sciences informatiques, en gestion d'entreprise, en sciences politiques, en socio-économie, en sociologie; maîtrise universitaire en sciences de l'éducation orientation analyse et intervention dans les systèmes éducatifs et maîtrise universitaire en sciences de l'éducation orientation formation des adultes. En cas de succès, la formule pourrait être étendue à d'autres filières.

GAGNER DU TEMPS

«Un certain nombre de personnes voient leur progression professionnelle bloquée faute de diplômes universitaires, explique Jean-Philippe Fages, chargé de la conduite du projet depuis le 1^{er} octobre 2008. D'autres souhaitent tout simplement combler un manque personnel parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'entreprendre des études universitaires ou les ont interrompues trop tôt au cours de leur parcours de vie. Il s'agit de leur offrir une seconde chance.»

Le programme de validation des acquis de l'expérience est ouvert à toute personne pouvant justifier de l'exercice d'une activité professionnelle pertinente d'une durée de trois années à plein temps (ou son équivalent à temps partiel) en lien direct avec le domaine d'étude choisi. Les expériences associatives et/ou bénévoles dûment attestées peuvent également être prises en compte. Les périodes de stage liées à une formation ne sont, en revanche, pas prises en considération. Les candidatures seront traitées sur dossier, au cas par cas. La décision finale reviendra à un jury, après un entretien oral avec le candidat.

L'évaluation reposera sur une grille d'analyse spécifique à chaque faculté, voire à chaque diplôme. Elle peut déboucher sur l'obtention de 120 crédits. «Pour un baccalauréat universitaire, par exemple, le gain de temps est considérable pour les candidats qui n'auraient plus qu'une année d'enseignement à suivre pour ob-

tenir leur diplôme, complète Jean-Philippe Fages. Mon rôle consiste à orienter ces personnes vers les bonnes filières, en lien avec les conseillers aux études. Mais surtout à les aider à monter leur dossier. Transcrire ses compétences sur le papier est en effet un exercice délicat auquel la plupart des gens ne sont pas habitués. Il faut en général plusieurs entretiens pour y parvenir.» ■

Des séances d'information sont proposées chaque mois aux personnes intéressées par la validation des acquis de l'expérience. La prochaine séance se tiendra le vendredi 28 novembre à 12h30, à Uni Mail.

Inscription obligatoire au minimum deux jours avant la séance concernée.

Contact : vae@unige.ch
Pour en savoir plus:
www.unige.ch/vae

AU QUOTIDIEN

| ÉGALITÉ | L'UNIGE en tête

Le Programme fédéral Egalité des chances vient de décerner la première place de son classement 2007/2008 à l'Université de Genève. Avec 30% des nominations féminines en Suisse, soit 11 nominations de professeures sur les 37 entérinées durant cette période, l'UNIGE se hisse en effet à la tête des hautes écoles en termes de promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Ces résultats sont d'autant plus encourageants qu'ils se traduisent par l'allocation de près de 240 000 francs pour l'UNIGE. Attribuée par la Confédération au prorata des performances de chaque université dans le cadre de ses nominations, cette manne



Uni Mail. Photo: J. Erard

va permettre de développer de nouveaux programmes à même de mieux promouvoir l'égalité. A souligner que, lors des évaluations, l'UNIGE s'est distinguée par la mise en place de tous les procédés jugés déterminants dans la valorisation du parcours type de femme scientifique. Enfin, sous réserve de l'adoption de sa nouvelle loi le 30 novembre prochain, l'UNIGE s'est d'ores et déjà fixé, par la voie

de son plan stratégique, un niveau minimum de 30% de femmes parmi les nouvelles nominations sur la période 2008-2011.

Le programme Egalité des chances a été lancé par la Conférence des recteurs des universités suisses pour la période 2000-2011.

| Pour en savoir plus |
www.crus.ch/information-programmes/egalite-des-chances.html

| EXPATRIÉS | Une publication offerte aux membres de l'UNIGE

En tant que partenaire académique de la publication anglophone Swisster.ch, l'UNIGE bénéficie d'abonnements gratuits pour

ses collaborateurs. Swisster.ch, accessible uniquement en ligne, se consacre à l'information économique et sociale suisse et régionale et couvre l'essentiel de l'actualité qui intéresse les expatriés et les anglophones vivant et travaillant en Suisse. Une lettre d'informations comportant les principaux titres du jour est adressée, tous les jours ouvrables, aux membres de Swisster.ch en fin de matinée. D'autres services sont également proposés: bourse, météo, programmes TV des principales chaînes anglophones, espaces thématiques, blogs, etc.

| Pour en savoir plus |
www.swisster.ch/membership/signup.php
Group account: UNIGE

RECHERCHE

Deux chercheurs de l'UNIGE primés par l'Académie française

| ÉTUDES LITTÉRAIRES | L'Académie française vient d'attribuer le Grand Prix du rayonnement de la langue et de la littérature françaises à Michel Jeanneret et le Prix Monseigneur Marcel à Teresa Chevrolet

Ils cherchent dans le labyrinthe de la littérature française. Lui, professeur honoraire de l'UNIGE, dispense aujourd'hui son enseignement à Baltimore (Etats-Unis), où il a été appelé par la Johns Hopkins University. Elle, chargée de cours au Département de langue et de littérature françaises modernes de la Faculté des lettres, enseigne également au Collège Rousseau. Michel Jeanneret et Teresa Chevrolet viennent d'être honorés par l'Académie française, qui leur a respectivement attribué le Grand Prix du rayonnement de la langue et de la littérature françaises (médaille de vermeil), et le Prix Monseigneur Marcel (médaille d'argent). Si le prof. Jeanneret est distingué pour l'ensemble de ses livres, parmi lesquels *Eros rebelle. Littérature et dissidence à l'âge classique*, paru en 2003, Teresa Chevrolet est primée pour *L'idée de fable: théories de la fiction poétique à la Renaissance*, publié l'an dernier. La remise des prix aura lieu le 27 novembre, sous la Coupole. Entretien croisé à cette occasion.

Le Journal: Un tel prix a-t-il du sens pour vous?

Michel Jeanneret: Il me fait plaisir, s'il souligne le caractère interdisciplinaire de mon travail. A notre époque d'ultraspécialisation et de compétition académiques, j'ai tenté d'échapper aux cloisonnements, aussi bien dans le choix des sujets que dans la recherche d'un public. Dans mes livres, j'ai cherché à favoriser la multiplicité des approches, car la littérature se situe à l'intersection de plusieurs domaines: les idées, bien sûr, mais aussi les pratiques sociales, les créations de l'imaginaire, l'histoire. Je me suis par exemple intéressé au thème du banquet et des propos de table, ou encore, comme dans *Perpetuum mobile*, à la vision du monde, à la conception de l'œuvre d'art et des systèmes métamorphiques.

Comment percevez-vous l'Académie française aujourd'hui?

Teresa Chevrolet: C'est le symbole même de la tradition française, dans ce qu'elle a de plus consacré. Elle se

distingue surtout pour son dictionnaire, qui établit l'usage correct de la langue, et constitue donc une sorte de juridiction du langage. Ce qui n'équivaut pas à scléroser la langue dans un purisme obsolète, comme on le croit souvent. Fixer la langue n'a rien d'affecté ni de démodé: c'est au contraire le geste le plus humaniste qui soit. Il permet de protéger un bien commun contre le parasitage et l'appauvrissement. La concurrence

prestigieuse, comme Roland Barthes, Yves Bonnefoy, Jean Rousset, Jean Starobinski, qui, si je puis dire, mettaient la littérature dans tous ses états: structuralisme, psychanalyse, sémiologie, histoire des idées, comparatisme, nous avons à disposition une foule d'idées nouvelles, des méthodes d'analyse extrêmement diverses, qui faisaient des études littéraires un atelier permanent d'enquêtes et de discussions.

Et vous, Michel Jeanneret, pourquoi l'Age classique?

M.J. Je cherche à découvrir et à faire connaître la face cachée du classicisme, ce qui, dans cette culture-là, relève du refoulé, du censuré. Les monstres, les grottes, les formes primitives et sauvages sont au centre de mon prochain ouvrage, qui portera sur le Versailles des premières années du règne de Louis XIV. Ce qui me fascine, dans la culture classique, c'est cette volonté, sans cesse à l'œuvre, dans tous les domaines artistiques, de faire face à la violence, à l'horreur, pour tenter de les maîtriser, de les exorciser. La perception traditionnelle de l'art classique comme triomphe de l'ordre, de l'harmonie, est partielle, car il faut bien voir que la perfection formelle est une défense, fragile, contre les forces obscures. Le cosmos n'a de sens que comme conquête sur le chaos. La civilisation du Grand Siècle se sait vulnérable et constamment menacée de sombrer dans l'anarchie, et cette menace latente est toujours représentée dans l'œuvre, qui est donc conçue comme le tableau d'une lutte entre l'ordre et le désordre, la raison et la déraison, l'humain et l'animal, l'intellectuel et le pulsionnel. C'est cette dramaturgie et cette inquiétude que je voudrais mettre à jour, ce qui, j'espère, écornera quelques idées reçues de l'histoire littéraire et quelques poncifs sur l'esthétique classique.



Académie française. Photo: DR

de l'anglais, la simplification effrénée de la communication rapide, mais aussi les polyphonies actuelles, surtout celles qui sont inauthentiques, celles du commerce et de la publicité, font courir au français un risque de massacre. C'est dans ce contexte que l'Académie veille à produire une valeur-étalon, pour évaluer, et la pertinence des écarts, et les menaces de pillage, tout en fournissant un impressionnant travail d'intégration linguistique, qui permet à la langue d'évoluer sans s'autodétruire.

Quand avez-vous choisi le domaine de l'histoire littéraire?

T.C. Au début de mes études de lettres à l'Université, nous avons connu une période enthousiasmante et suivi les enseignements de critiques

Pourquoi vous concentrez-vous sur la Renaissance?

T. C. C'est une période à la fois tournée vers l'Antiquité et projetée vers un avenir où tout est à faire. Toutefois, ce qui m'a surtout parlé, c'est sa conception décloisonnée de la culture. Les poètes et les écrivains de la Renaissance sont constamment à l'écoute de l'autre. Rabelais a été moine et médecin, Michel-Ange était poète, Ronsard cosmologue à ses heures. Chaque écrivain cachait un savant, un voyageur, un artiste, parfois même un mage ou un mystique. La littérature de l'époque est splendide et éclectique et généreuse. C'est en quelque sorte sa marque de fabrique: curiosité et dialogue, et non clôture et rigidité.

Qu'est-ce qui caractérise l'enseignement et la recherche au Département de langue et de littérature françaises modernes de l'UNIGE?

T. C. Depuis ses débuts, marqué par les personnalités d'Albert Thibaudet et de Marcel Raymond, le Département a vu passer des critiques de premier ordre, groupés sous l'appellation d'Ecole de Genève, qui ont d'emblée favorisé la transversalité et l'interdisciplinarité. Aujourd'hui, cette tendance se manifeste dans la mise en relation des œuvres étudiées avec les savoirs: médecine, sciences humaines, arts visuels; cela sans oblitérer la spécificité du fait littéraire, qui sait rester lui-même et fixer ses codes autonomes. ■

DERNIÈRE MINUTE

| INFORMATIQUE | La «grille» au service du développement

Mettre en réseau la force de calcul de plusieurs ordinateurs pour développer, à moindre coût, des projets de recherche humanitaire ou d'utilité publique, tel est l'objectif de World Community Grid. Cette initiative naissante, lancée par IBM, met à la disposition des organisations publiques ou à but non lucratif un support technique pour l'utilisation du GRID, une technologie développée au CERN permettant d'associer la puissance de plusieurs ordinateurs, lorsque ceux-ci sont en veille ou en sous-utilisation, pour effectuer des calculs de grande envergure. World Community Grid entend ainsi pallier au manque de ressource d'organismes à but non lucratif n'ayant pas les moyens d'investir dans une infrastructure informatique adéquate pour effectuer leurs calculs. Plusieurs projets de recherche développés en collaboration avec l'UNIGE et les HUG ont recours au GRID. C'est le

cas de «Africa@home», fruit d'une collaboration entre l'UNIGE, le CERN et l'OMS, qui a notamment permis d'effectuer des recherches sur la malaria, avec le soutien de l'Institut tropical suisse. Arrivé à terme, ce projet pourrait rebondir en mettant en place une collaboration avec World Community Grid.
www.worldcommunitygrid.org

| CARRIÈRES | Salon des métiers de l'humanitaire

Le Complexe Martin Luther King à Annemasse (rue Docteur-Baud) accueille, les 29 et 30 novembre 2008, le Salon des métiers de l'humanitaire. Cette manifestation s'adresse aux écoliers du post-obligatoire et aux étudiants de la région genevoise. Quarante-cinq exposants participent à l'événement, complété par des entretiens individuels, des conférences et des tables rondes. L'entrée est libre tout le long de la manifestation.
Info: T +33 (0)4 50 87 83 00,
www.annemasse-agglo.fr

| PRIX LA RECHERCHE | Distinction genevoise

Céline Lichtensteiger, Matthew Dawber, Nicolas Stucki et Jean-Marc Triscone, chercheurs de la Faculté des sciences, ont remporté la mention «Sciences de la communication et technologies de l'information» du Prix La Recherche 2008. Cette distinction leur sera remise le 26 novembre.
www.leprixlarecherche.com

| PHYSIQUE | Lauréat franco-genevois du Prix Aimé Cotton 2008

Chercheur au Groupe de physique appliquée de la Faculté des sciences, Jérôme Kasparian a reçu le Prix Aimé Cotton 2008 pour l'ensemble de ses travaux. Après des études de physique à l'École normale supérieure de Lyon, Jérôme Kasparian a effectué sa thèse à l'Université de Lyon 1 sur la spectroscopie linéaire et non linéaire d'aérosols atmosphériques. Il coordonne depuis 2000 le projet Téramobile, destiné à traquer les

polluants atmosphériques ou à canaliser la foudre. Il a rejoint le Groupe de physique appliquée de l'UNIGE en juillet 2007. Le Prix Aimé Cotton est décerné chaque année à un jeune physicien ou une jeune physicienne travaillant dans le domaine de la physique atomique et moléculaire et de l'optique.

| ENTREPRISES | Des ateliers pour créer sa start-up

Venturelab propose une série de 14 ateliers aux chercheurs désireux de mettre sur pied une start-up afin de valoriser leurs découvertes scientifiques. Chaque semaine de 17h à 21h, les participants pourront se familiariser avec le savoir-faire nécessaire à la création de start-up, en collaboration avec un réseau d'experts professionnels en Suisse. La prochaine session aura lieu dès le 17 février à Lausanne, dès le 18 février à Neuchâtel en français, et dès le 19 février à Genève en anglais.
www.venturelab.ch

Une plateforme d'échange et de communication pour les étudiants

eCHanges

die online zeitung der schweizer studenten
le journal online des étudiants suisses
il giornale online degli studenti svizzeri
la gasetta online per ils students svizzers

www.echanges-online.ch

La Suisse compte de plus en plus d'étudiants et d'étudiantes. Autant de talents prêts à faire partager leurs connaissances et leurs idées au public. Il leur manquait pour cela un outil. eCHanges, une nouvelle plateforme de communication sur Internet, vient combler cette lacune, dès le 1^{er} janvier 2009.

eCHanges se présente comme un média académique en ligne. Il vise l'échange entre les

différentes régions linguistiques de Suisse. Cette plateforme se veut aussi un lieu où les étudiants peuvent faire part de leurs recherches. Le lancement du projet s'effectue sous forme de concours «Reporters 2009». Les étudiants voulant contribuer par leurs articles peuvent les envoyer à redaction@echanges-online.ch

www.echanges-online.ch

ÉVÈNEMENT

Nouveau souffle sur l'égalité

| JOURNÉE DES FILLES | Le 13 novembre dernier, l'UNIGE a accueilli une cinquantaine d'enfants de collaborateurs dans le cadre de la traditionnelle Journée des filles. Le temps d'une matinée, ces chercheurs et chercheuses en herbe ont participé à des ateliers ludiques et originaux dans divers groupes de recherche de l'Université, en mathématiques, en géographie, en sciences de la Terre et en

physique. De plus un atelier de sensibilisation aux questions de l'égalité a été monté par le Bureau de l'égalité des chances entre hommes et femmes de l'UNIGE.

Par ailleurs, cette année, les filles qui n'ont pas pu accompagner un de leurs parents sur son lieu de travail ont eu l'opportunité de visiter l'UNIGE grâce au projet «Filles et techniques – c'est parti!»



Apprentie souffleuse de verre à la Section de physique. Photo: J.Erard/UNIGE

HORIZONS

Le Réseau d'études internationales s'élargit à l'ensemble de la Suisse

| ÉTUDES INTERNATIONALES | En janvier, le Réseau suisse pour les études internationales prenait le relais du Réseau universitaire international de Genève

Élargir le champ des études internationales à toute la Suisse. Telle est l'ambition du nouveau Réseau suisse pour les études internationales (RéSEI), qui a pris le relais du Réseau universitaire international de Genève (RUIG) en janvier dernier. En mars, le RéSEI s'est doté d'un nouveau directeur en la personne du Dr Tobias Haller, 43 ans, titulaire d'un doctorat et d'une habilitation (post-doc) en ethnologie de l'Université de Zurich. Il apporte avec lui son expérience de chercheur universitaire et ses affinités pour le travail de terrain. Le RéSEI lancera, début décembre, sur son site Web, son appel d'offres pour l'année 2009. Tour d'horizon.

Le Journal: Quelles raisons ont motivé le passage du RUIG au RéSEI?

Tobias Haller: Comme j'ai été nommé directeur après la transition, je peux difficilement me prononcer sur ce qui a été décidé auparavant. Je me contenterai de citer les raisons officielles, à savoir la volonté d'élargir les activités du RUIG à l'ensemble de la Suisse et d'encourager les collaborations entre hautes écoles dans le domaine des études internationales. C'était la volonté de la Confédération, l'un des principaux bailleurs de fonds avec le Département de l'instruction publique.

L'approche a-t-elle changé?

Les objectifs fondamentaux restent les mêmes: favoriser les études internationales et encourager la coopération avec les organisations internationales présentes à Genève. Le RéSEI a cependant pris l'option de donner un profil plus clairement universitaire et scien-



Tobias Haller

était indispensable, cela orientait les recherches vers des résultats pratiques. Ce n'est plus le cas maintenant. Le fait de collaborer avec une organisation internationale est un point positif lors de l'examen des dossiers, mais plus indispensable. L'initiative des projets revient d'abord aux chercheurs.

Mais les liens avec les organisations internationales sont maintenus?

Bien sûr. La structure a été pensée pour inclure un Conseil académique qui réunit des scientifiques des organisations intéressées par les études internationales et présentes à Genève. Nous tenons compte de leurs centres d'intérêt, en essayant de les intégrer aux travaux de recherche. Le tout est chapeauté par un Conseil de direction avec quatre membres universitaires issus de Genève et deux de Suisse alémanique. Nous avons aussi établi des partenariats avec le World Trade Institute à Berne, le Center for Comparative and International Studies à Zurich, le Swiss Institute for International Economics and Applied Economic Research à Saint-Gall et l'Institut tropical suisse à Bâle.

tifique aux recherches qu'il soutient. Ce n'est pas que ce caractère scientifique faisait défaut auparavant, mais comme la participation des organisations internationales

But du nouvel organisme: élargir le champ des études internationales à toute la Suisse. Entretien avec le nouveau directeur, Tobias Haller

Avez-vous apporté des changements dans le processus de sélection des projets de recherche?

Il est toujours basé sur un appel d'offres. Toutes les disciplines sont représentées. Nous avons reçu 63 projets en 2008, dont 8 ont été retenus. Comme vous voyez, la sélection est toujours très compétitive. En revanche nous avons introduit la possibilité pour le Conseil académique de retenir un thème rassembleur pour chaque appel d'offres. Pour 2009, ce sont les changements climatiques, avec des sous-thèmes qui répondent aux besoins spécifiques des organisations internationales. Cela permet de renforcer l'interdisciplinarité et d'établir des comparaisons entre les projets, de leur donner du poids en les réunissant. Mais ce cadre n'est pas contrai-

gnant. Les chercheurs ont toujours la possibilité de postuler sous la bannière des études internationales en général et il n'y aura pas de quotas.

Y a-t-il des projets qui vous tiennent à cœur pour le futur du RéSEI?

Nous voulons développer notre site Web pour en faire un véritable outil de travail à l'attention des chercheurs et aussi du public. Nous prévoyons aussi des conférences sur des thèmes en lien avec les études internationales. Le but est vraiment de devenir un réseau pour les études internationales et un «hub» important de la recherche en Suisse et en Europe dans ce domaine. ■

| Pour en savoir plus |
www.snis.ch

RUIG: un bilan fructueux

Un titre très littéraire pour un ouvrage bilan: *Les Liaisons fructueuses* retracent sept ans d'activités du RUIG, de sa création par l'IUHEI, l'IUEID et l'UNIGE, en 2000, au passage de témoin avec le RéSEI en 2008 (*lire ci-contre*). Interviews et contributions des responsables et de personnalités ayant gravité autour du Réseau mettent en évidence les réussites du RUIG et les obstacles qu'il dut contourner pour aboutir à un bilan globalement positif. Quelques chiffres résument l'implication de l'Université de Genève:

- Participation à 64 projets sur 82
- 10,5 millions de francs de financement obtenus
- 32 projets en collaboration avec l'IUHEI et l'IUEID, actuellement IUHEID
- 7 projets en collaboration avec l'Université de Lausanne
- Participation de 42 organisations internationales aux projets UNIGE
- 200 articles publiés et contributions à 86 ouvrages par des chercheurs de l'UNIGE

IMPRESSUM

| le journal |

Université de Genève
Presse Information Publications
24, rue Général-Dufour
1211 Genève 4
lejournald@unige.ch
www.unige.ch/lejournald
Secrétariat, abonnements
T 022 379 77 17 | F 022 379 77 29

Responsable de la publication

Didier Raboud
Rédaction
Alexandra Charvet, Sylvie Délèze,
Jacques Erard, Vincent Monnet
Agenda
Michelle Naud
Correctrice
Samira Payot

Conception graphique

Lucia Monnin
Impression
Atar Roto Presse, Vernier
Tirage
8000 exemplaires

Reprise du contenu des articles autorisée avec mention de la source. Les droits des images sont réservés.

| Prochaine parution |
jeudi 4 décembre 2008



UNIVERSITÉ DE GENÈVE